

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : - Main 7460

LA SITUATION EN ANGLETERRE

LA DECLARATION DE VON TIRPITZ

Il y a quelques jours, je signalais l'importance de ne pas laisser l'opinion publique se concentrer sur Québec au point d'oublier ce qui se fait ou ne se fait pas à Ottawa. Il ne faut pas davantage ignorer ce qui se passe dans le reste du monde.

La session du parlement britannique, qui vient de s'ouvrir, marque peut-être l'un des points tournants de l'histoire de la Grande-Bretagne et de son empire. L'Angleterre est en pleine révolution, autant que la France l'était de 1789 à 1791. La seule différence du tempérament et des procédés des deux peuples suffit à empêcher les observateurs superficiels de se rendre compte que la transformation actuelle de l'état social et politique du Royaume-Uni est aussi radicale, et presque aussi rapide, que celle de la France à la fin du dix-huitième siècle.

Satellite de la Grande-Bretagne, le Canada subira fatalement le contre-coup de cette révolution. Il est donc de la plus haute importance, pour tous les Canadiens qui ont d'autres soucis que celui de voir les rouges ou les bleus exercer le "patronage", à Ottawa ou à Québec, de suivre d'un oeil attentif ce qui se passe en Angleterre.

La session qui s'ouvre est vraisemblablement la dernière de ce parlement. L'enjeu des partis ne tient qu'à une date. L'opposition veut acculer le ministère à une dissolution immédiate. Le ministère ne veut pas aller au peuple avant d'avoir fait abolir le vote plural, dont ses adversaires bénéficient largement; et John Redmond, qui tient dans ses mains le sort du cabinet, exige avec raison que le bill du Home Rule soit voté et sanctionné avant la dissolution.

En dehors de cette question primordiale, le problème le plus difficile à résoudre, pour le cabinet Asquith, c'est celui du budget de la marine. Le très habile premier ministre a apparemment réussi à empêcher la scission entre M. Lloyd George et M. Winston Churchill, — son ministre des finances et son ministre de la marine, — d'éclater au grand jour et d'entraîner la débâcle des forces ministérielles. Mais la question navale demeure la pierre d'achoppement sur laquelle le parti radical se brisera fatalement, à moins qu'un autre accident, plus hâtif, ne précipite la rupture.

Le chancelier de l'échiquier a marqué le terrain du conflit de demain. L'heure ne saurait tarder longtemps où la démocratie anglaise, après avoir bouleversé l'ordre traditionnel de la vie politique, sociale et économique de la Grande-Bretagne, devra faire son choix dans l'ordre international. Prendra-t-elle, en Europe et dans le monde, l'initiative du mouvement qui affranchira les peuples du joug abominable que font peser sur eux les constructeurs de vaisseaux de guerre? Ou continuera-t-elle à soutenir l'injustifiable prétention que l'Angleterre doit rester maîtresse suprême de la mer?

On ne saurait trop le répéter : c'est cette attitude arrogante et provocatrice qui est la cause première de la folle course aux armements, que les ministres anglais dénoncent périodiquement, tout en ayant soin de la maintenir et de l'accroître chaque année.

Du reste, cette duplicité, ces paroles pharisaïques de pacifisme, démenties par les actes, s'expliquent aisément. Nulle part le trust des armements n'exerce une influence aussi formidable qu'en Angleterre. En nul autre pays, y a-t-il un nombre aussi considérable de gens qui font monnaie des œuvres de guerre. Les actionnaires, créanciers ou fournisseurs des grands chantiers maritimes, se recrutent parmi les hommes d'Etat, les publicistes, les sommités sociales. Ils comprennent même un nombre assez considérable de ministres de l'Evangile, faux prêtres de Celui qui a dit : "Qui se sert de l'épée, périra par l'épée."

Ces chacals de haute volée trouvent leur curée non seulement dans les millions dépensés par l'Angleterre pour construire des dreadnoughts; ils s'enrichissent également du budget des nations rivales de l'Angleterre, soit en participant aux bénéfices des constructions allemandes, soit en construisant eux-mêmes les navires de la plupart des autres pays.

Le ministre de la marine de l'Empire allemand, l'amiral von Tirpitz, vient de faire à ce sujet une déclaration significative, dont la cynisme franchement fait contraste avec la duplicité des protestations pacifiques de M. Churchill.

Il est facile pour le gouvernement anglais de parler de répit dans la construction navale, de proposer un "naval holiday" — dit l'homme d'Etat allemand — même si l'Amirauté anglaise interrompait ses commandes pendant toute une année, les chantiers maritimes anglais continueraient à fonctionner et à bénéficier des commandes de l'étranger. Les chantiers allemands, qui ne travaillent que pour l'Allemagne, seraient réduits au chômage total.

C'est l'aveu le plus net qui soit encore tombé des lèvres d'un homme d'Etat constitué en autorité. Il confirme tout exactement ce que nous avons affirmé sans relâche depuis quatre ans pour nous ne le signifier pas à l'attention de nos lecteurs. Il démontre à l'évidence que la rivalité effroyable des grandes puissances, dans la course à la suprématie maritime, tient principalement à un motif de cupidité : le désir de rémunérer le capital investi dans les œuvres de mort et de carnage.

Cette cause, l'Angleterre en est responsable plus que toute autre nation. C'est elle qui en tire le principal bénéfice. La masse du peuple anglais, en train de s'insurger contre l'accaparement du sol par l'aristocratie terrienne, rompra-t-elle en même temps le joug que la ploutocratie fait peser sur ses épaules et sur celles de tous les peuples?

Il sera forcé avant longtemps de prendre à cet égard une détermination décisive.

En attendant, les Canadiens doivent commencer à ouvrir les yeux sur les origines et les conséquences de la politique navale de l'un ou l'autre des partis politiques qui ont cherché à entraîner le Canada dans l'orbite de l'Angleterre.

La déclaration de l'amiral von Tirpitz suffit à marquer la situation qui serait faite au peuple canadien s'il consentait à laisser implanter ici les industries meurtrières, aussi coûteuses que stériles, que le parti libéral voulait inaugurer, sous prétexte de faire construire au Canada, avec le travail d'ouvriers canadiens, une marine canadienne... "en temps de paix, mais impériale en temps de guerre".

D'autre part, cette même déclaration projette une lumière supplémentaire sur les mobiles et les influences qui ont amené le ministère conservateur à vouloir nous faire engloutir \$35,000,000 dans les moulages monstrueux où se broie la mort des actionnaires anglais des grands chantiers maritimes.

Chaque jour apporte un témoignage nouveau à la justesse de l'attitude que nous avons constamment maintenue.

Henri BOURASSA.

LE FRANÇAIS AU CHILI

Nous répétons, pour le bénéfice des francophobes, cette nouvelle qui fait actuellement le tour de la presse internationale :

La langue française vient d'être reconnue au Chili comme langue officielle au même titre que la langue espagnole dans les Facultés de médecine. Jusqu'à présent, les étudiants se servaient surtout de livres de médecine français, mais ils étaient obligés de passer leur examen en langue espagnole. Dorénavant, les professeurs auront aussi le droit de faire leur cours en français.

— Tout commentaire serait superflu.

M. BOURASSA DANS L'ONTARIO

M. Bourassa donnera à la fin du mois deux conférences dans l'Ontario. Le jeudi, 12 février, il parlera au Canadian Club de Welland, sur les questions de races et de langues au Canada; ce lui sera une occasion nouvelle d'exposer et de défendre les droits du français. Le lendemain, il prononcera un discours au banquet annuel de l'Université Macmaster, à Toronto. Le 17 mars, il parlera au banquet de la Saint-Patrice, à Hamilton, sous les auspices des Irlandais.

LETTRE DE QUEBEC

EN ETUDIANT LE BUDGET

Québec, 11 — C'est presque le désert au Palais législatif ce soir. La Chambre ne siège pas, les commissions d'enquête ont mis fin à leur travail, on ne voit pas le moindre curieux et dans les grands corridors de l'édifice on n'entend de fois à autre que le pas tranquille d'un messager de service et, d'heure en heure, le bruit sourd du bourdonnement de la tour qui marque le temps. Au dehors c'est à peu près la même chose. Le pire froid de la saison retient tout le monde au foyer. Mais l'air est meilleur. On respire à pleins poulmons. Tandis que dans cet édifice, qu'on appelle le Palais législatif, on sent que le balai n'a pas passé partout et que le ménage n'est qu'à moitié fait.

La Chambre ne siège pas ce soir parce que le président de la commission d'enquête prépare un projet de rapport et qu'il a probablement besoin de prendre conseil, non de tous ses collègues, mais de ceux qui vont décider du sort des accusés. Quel sera ce projet? Il est facile de deviner qu'il essaiera de rallier la minorité à ses conclusions de façon à faire croire au public que les deux partis étant satisfaits, trop exigeants seraient ceux qui douteraient encore.

Ce projet de rapport sera soumis au comité à 10 heures 30 demain matin, et nous saurons alors s'il y a divergence ou unanimité. Le Conseil a mis fin à son enquête ce matin. Ni M. de Varennes ni M. Gilman n'ont été interrogés, on s'est contenté de recevoir leurs déclarations. N'en n'a-t-on pas demandé non plus l'ajournement du comité jusqu'à ce que M. Mousseau puisse être entendu, ni même avoir cette proposition faite par M. Maréchal pour ses clients.

Quant à l'ordinaire, tout s'est passé comme à l'habitude, sans le moindre incident. Le premier ministre était moins sombre que ces derniers jours. Rayon de soleil que nous devons peut-être à la fin de l'enquête, a remarqué M. Prévost.

On a d'abord décidé de tenir trois séances par jour, à commencer demain, ce qui fait espérer à la droite de proroger samedi, bien que la gauche en doute beaucoup, et c'est elle qui tient le manche avec l'étude du budget.

On s'y est remis cet après-midi, au chapitre de l'instruction publique, que M. Altairé explique son mieux en l'absence de M. Décarie, absent depuis plusieurs semaines.

A propos des crédits pour les collèges classiques, M. Cousineau cite le dernier article de l'abbé Chartier, montrant quelle part minime l'Etat leur restitue, son mieux en l'absence de M. Décarie, absent depuis plusieurs semaines.

Le ministre répond que les collèges ne se plaignent pas, qu'à partir de cette année ils recevront chacun un même subside, qu'il n'y a pas de concession de territoire, il ne croit pas la chose pratique; en tout cas il attendra qu'on en fasse la demande.

La suite du débat révèle qu'on a déjà concédé une pointe de terre au collège Sainte-Thérèse pour en faire un établissement de villégiature, et M. Cousineau demande si l'on fera la même chose pour le collège Saint-Laurent. Si une demande est faite elle sera favorablement considérée, répond le ministre.

A propos de l'octroi de \$25,000 à l'université Laval de Montréal, M. Lavergne cherche à savoir pourquoi l'on continue de payer une subvention spéciale de \$2,000 à la faculté de droit de Montréal. Le premier ministre fait mine de ne pas le savoir et répond que l'université se compose de différentes facultés qu'il énumère. Si ce sont des facultés indépendantes, ce n'est plus une université, remarque M. Lavergne. Le premier ministre évite de préciser, mais il n'a pas à critiquer l'organisation de l'université. La question est de savoir si on va leur donner \$25,000. J'aimerais mieux qu'on leur donnerait \$50,000, répond le député de Montmagny. Ce serait de l'argent mieux placé que les \$63,000 dépenses chaque année pour l'école des hautes études, la belle bâtisse, où l'on enseigne déjà ce qui s'enseigne ailleurs.

Puis M. Prévost demande si le gouvernement se propose d'affilier l'école des hautes études à Laval. Le premier ministre commence par répondre qu'il y a actuellement devant la Chambre un bill permettant l'affiliation, mais M. Prévost n'est pas satisfait de ce renseignement. Il insiste pour savoir si le gouvernement a l'intention de faire passer la loi. La Chambre en disposera comme elle le voudra, déclare M. Gouin. Finalement, pressé de questions par MM. Prévost et Lavergne, le premier ministre dit que ce bill est une mesure du gouvernement.

Le crédit pour les Ecoles Normales est de \$135,000. M. Langlois profite pour demander quel résidu elles donnent au point de vue de l'enseignement. Le ministre répond que l'an dernier, 78 pour cent des garçons et 75 pour cent des filles sortant des écoles normales sont entrés dans l'enseignement. M. Langlois demande si l'Etat a l'intention de donner le diplôme des écoles normales aux porteurs. Il leur assure un meilleur salaire, déclare le ministre. M. Cousineau suggère l'établissement d'un bureau central d'informations où l'on tiendrait un registre des candidats à l'enseignement, afin de renseigner les commissions scolaires. Le ministre trouve l'idée bonne et il promet de s'en occuper.

Enfin M. Prévost demande si le gouvernement ne croit pas qu'une deuxième école normale soit nécessaire dans la province de Montréal, et dans l'affirmative, quel est le terrain qu'il propose d'acheter? Le ministre recommande Saint-Jérôme. Le premier ministre ne veut rien promettre, mais il reconnaît que Saint-Jérôme a des titres à ce choix et qu'on pourrait difficilement trouver un meilleur endroit.

M. Prévost accuse le ministre d'un plaidoyer très habile et demande de Saint-Jérôme et de la région du nord.

Jean DUMONT.

M. LE CHANOINE JEAN DESGRANGES

PREDICATEUR DU CAREME A NOTRE-DAME.

On nous communique ce portrait du prédicateur de Notre-Dame :

L'abbé Desgranges est né le 12 janvier 1870, à Ploum, en Bretagne. Il a été professeur, avocat et docteur en droit, exerçant les fonctions de secrétaire-général.

Après avoir accompli successivement ses études secondaires, ecclésiastiques et supérieures au collège des Pères Maristes et au grand séminaire de Limoges, puis à l'Institut catholique de Paris, il fut ordonné prêtre à vingt-deux ans, et appelé à exercer le ministère dans sa paroisse natale, en qualité de vicaire à Sainte-Marie de Limoges.

Son évêque, Mgr Renouard, le chargea en outre de collaborer aux œuvres de presse et de diriger un groupe d'action catholique destiné à faire pénétrer l'influence chrétienne dans les milieux ouvriers limousins, dévastés par la propagande collectiviste et anticléricalle. Il suscita et forma bientôt autour de lui toute une pléiade de jeunes militants et conférenciers catholiques unissant à une profonde piété une intrépidité audace, qui couvrirent la région de cercles d'études et d'œuvres sociales catholiques. Une navrante statistique établissait que sur les 22,000 électeurs de Limoges, 16,000 restaient absolument à l'écart de toute influence chrétienne et n'entendaient jamais, ni à l'église, ni dans les réunions catholiques, une parole de foi et de bon sens.

L'abbé Desgranges, encouragé par ses supérieurs, entreprit d'aller chercher jusque dans les conférences publiques organisées par les adversaires, ces milliers de brebis égarées. Il obtint dans ce ministère nouveau et périlleux par son éloquence tour à tour émouvante et

spirituelle, toujours claire et ardemment convaincue, un succès éclatant. Il s'est imposé aux auditoires les plus hostiles, réussissant à y développer, sans faire de concessions, sans minimiser la doctrine, les vérités catholiques fondamentales. Plus que quinquante évêques de France l'ont invité quinze fois à tenir, dans leur diocèse, des réunions contradictoires. Il donnait, le 26 janvier dernier, au cirque de Tours, devant plus de 10,000 personnes, une conférence publique. Consciente à huit heures, la réunion se terminait à une heure du matin; l'abbé Desgranges avait dû répliquer à trois contradicteurs et occuper à lui seul les tribunes durant trois heures. Les auditeurs, la plupart des catholiques, ne se lassèrent pas un instant d'écouter ce passionnant débat qui produisit la plus profonde impression.

Dans les débuts, l'abbé Desgranges dut déployer une extraordinaire énergie pour résister aux haines anticléricalles que déclinaient ces interventions.

Il fut blessé, en 1903, à Darnétan, en Normandie, à la sortie d'une réunion, en se jetant entre ses amis et ses adversaires qui en étaient venus aux mains mais qu'il réussit à séparer. En 1905, à Bègles, dans la Gironde, une centaine d'apaches attaquèrent la voiture qui devait le ramener à Bordeaux et la brisèrent. Heureusement la Providence veillait et le courageux orateur catholique n'était pas dans la fiacre. Ses huit collègues avaient pensé à lui jeter un bon coup et s'éparpillèrent subitement, le véhicule qu'ils avaient commandé se trouva malheureux anticiélérical furent assaillis et frappés aux cris de "à bas la calotte", tandis que leur adversaire regagnait tranquillement Bordeaux, à pied, entouré de ses amis.

Encore tout jeune, l'abbé Desgranges dut tenir tête aux plus farouches leaders de la libre-pensée et du socialisme; les Sébastien Faure, les Gustave Hervé, les Griffu-

BILLET DU SOIR.

LES FRANÇAIS CHEZ NOUS.

M. Armand Lavergne a soulevé l'autre jour, à la Chambre, la question de l'immigration de langue française. Le député de Montmagny trouve, et il n'est pas le seul, que le gouvernement provincial ne prend pas les moyens d'attirer ici des Français et des Belges. Et, naturellement, le Canada estime que, là-dessus comme en toute autre chose, le gouvernement est irréprochable.

"Français et Belges, vivant confortablement chez eux, n'émigrent guère", dit le confrère. "Si l'immigration britannique, allemande, américaine, etc., au Canada augmente automatiquement chaque année, c'est parce que les colons de ces nationalités établis au pays, s'adaptent mieux à nos conditions d'existence". "Le Français émigre le moins possible et s'adapte difficilement aux habitudes d'un nouveau pays", etc., etc.

Le Français n'émigre guère... On disait déjà cela au XVII^e siècle et pendant la première moitié du XVIII^e. Et, cependant, il se trouva mal de Français pour explorer l'Amérique, coloniser et peupler la Nouvelle-France. Et ceux qui n'ont la cognée dans les futaies de Québec, des Trois-Rivières et de Ville-Marie s'adaptent assez bien, quoi qu'en dise le Canada, aux conditions de leur nouvelle existence — l'Orange Sentinel elle-même ne se fait pas faute de le reconnaître à l'occasion.

Où, me dira-t-on, mais cela se passait en des temps très anciens. Sans doute. Et si nous remontons si loin, ce n'est que pour montrer la ténacité d'une phrase toute faite et qu'on adopte afin de s'épargner le soin d'en chercher une autre.

Le Français émigre, moins que le Juif sans doute, errant à la recherche d'un pays; mais il émigre. A nous de savoir capter le courant migratoire. Si, en effet, depuis une douzaine d'années, et sans qu'on s'en soit aperçu, il est venu chez nous 21,000 Français; combien ne pourrions-nous pas en attirer par une propagande efficace mais discrète, dont la République ne prendrait pas ombre?

Léon LORRAIN.

Les, les Wilms, les Aulard, les Jules Guérde, les Marcel Sembat et cent autres. Ces grands débats où il fut souvent seul contre toute une salle, se terminèrent toujours à la satisfaction des catholiques, parfois par des applaudissements triomphaux; telle réunion organisée par la franc-maçonnerie fut clôturée par le chant du *Credo*. On peut évaluer à plusieurs millions les Français qui ont été réconfortés par de pareilles contre-ventures.

En dehors de ces luttes intenses, l'abbé Desgranges fait des discours de clôture de congrès catholiques, de prêches des carêmes, des retraites pastorales, surtout des retraites fermées d'étudiants et de jeunes ouvriers qui constituent son ministère de prédilection. Il est le héros d'une grande manifestation catholique, en France, où il ne soit invité à prendre la parole. Sa renommée a franchi les limites de son pays; nous le trouvons en 1911 prononçant, à Metz, le discours de clôture du congrès des catholiques, allemands, en 1912, parlant à Vienne (Autriche) sous les auspices de l'Académie littéraire catholique, à Genève, clôturant de même le congrès des catholiques suisses, et à Namur, en 1913, celui des catholiques belges, chargé encore, au congrès eucharistique de Malte, du discours français à la grande assemblée générale, présidée par le Légal.

Déchargé du ministère paroissial, en 1907, l'abbé Desgranges fut nommé directeur de la semaine religieuse, chanoine honoraire de Limoges en 1908, chanoine honoraire d'Angoulême en 1910. Il est âgé de quarante ans et compte déjà dix-huit ans d'un ministère dont on appréciera l'activité par un seul chiffre : en la seule année 1913, il a donné 333 sermons ou conférences, dont 91 publiques et contradictoires.

En de multiples circonstances, les archevêques et évêques de France ont témoigné de leur estime et de leur confiance en lui. Il est le héros d'une grande manifestation catholique, en France, où il ne soit invité à prendre la parole. Sa renommée a franchi les limites de son pays; nous le trouvons en 1911 prononçant, à Metz, le discours de clôture du congrès des catholiques, allemands, en 1912, parlant à Vienne (Autriche) sous les auspices de l'Académie littéraire catholique, à Genève, clôturant de même le congrès des catholiques suisses, et à Namur, en 1913, celui des catholiques belges, chargé encore, au congrès eucharistique de Malte, du discours français à la grande assemblée générale, présidée par le Légal.

NOS ABONNEMENTS DE SESSION

Les abonnements spéciaux consentis pour la session provinciale sont à la veille d'expirer. Nous rappelons à ceux qui en bénéficient qu'il leur suffira d'envoyer \$1.00 à notre administration pour recevoir le Devoir, édition quotidienne, d'ici la fin de la session fédérale.

LETTRE D'OTTAWA

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson. -- Le port de Nelson est-il le meilleur que celui de Fort-Churchill? -- L'Etat, le ministère, et l'exécution lente des travaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson

Ottawa, 11 — La Chambre pouvait difficilement choisir un meilleur jour que celui d'aujourd'hui pour parler de la Baie d'Hudson; il fait ici un froid comparable à celui qui sévit là-bas pendant huit mois de l'an; et l'évaporation des eaux de la rivière Ottawa, au contact de l'air glacial et des rayons d'un soleil pâle, entoure la colline du parlement d'une écharpe grise aux contours de ouate déchirée, qui donne au paysage un vague aspect de région polaire. Le décor convient à merveille au sujet que traitent aujourd'hui les députés; et, pour un peu, l'on se croirait près de la Baie d'Hudson, aux abords de laquelle se dresseraient des chemins, des édifices à plusieurs étages, des usines fumantes, et le parlement d'une province nouvelle, qui, peut-être, — ce n'est pas certain, — un jour lointain, surgira dans les régions où l'on construit aujourd'hui un chemin de fer destiné à les relier à la civilisation.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAYE D'HUDSON

Au début de la séance, le ministre répond, cet après-midi, à plusieurs questions des députés, à quelques interpellations, et remet à un autre jour différents sujets de discussion. Puis M. Maclean, député libéral de Halifax, prend prétexte d'une demande de production de documents relatifs au chemin de fer de la Baie d'Hudson et aux travaux d'outillage du terminus de ce chemin, Port-Nelson, pour demander certaines explications au ministre, quant au progrès fort lent et aux aventures de cette entreprise.

On se rappelle que, vers 1910, le ministre Laurier, afin de satisfaire les *Grain-Growers* de l'Ouest et, de manière générale, la population de cette immense région, entreprit, avec plus ou moins d'après-propos et de préparation, de construire un chemin de fer reliant le Pas, alors dans le Kewatin et aujourd'hui dans le Manitoba, avec le littoral de la Baie d'Hudson. Les transcontinentaux canadiens avaient, dès cette époque, prolongé leurs voies ferrées jusqu'à la Baie, ou l'ont fait depuis. Le but que se proposent les constructeurs de ce chemin de fer, c'est de donner un nouveau débouché au blé de l'Ouest canadien, en le rapprochant, par voies ferrées et océaniques, de 400 ou 500 milles des ports européens, surtout de Liverpool. Il est vrai que le détroit d'Hudson est à l'extrémité navigable pendant quatre mois de l'année, mais comme les gens de l'Ouest insistent pour l'accomplissement de ce projet de voie ferrée, l'administration Laurier a recueilli la succession du ministre Laurier et il lui a poursuivi l'œuvre commencée; il en coûtera donc bien de 20 à 30 millions au Canada, pour un chemin d'à peu près 480 milles de long, et pour l'outillage d'un port terminus sur la Baie d'Hudson. Quand le ministre Laurier a abandonné le projet, il n'y avait encore rien de décidé quant au site de ce terminus, les experts hésitaient entre Port-Churchill et Port-Nelson, le premier si à plusieurs milles au nord de l'autre. Aujourd'hui, le site est choisi, c'est Port-Nelson.

Depuis que le ministre Borden a entrepris le parachèvement des travaux en cours, les membres de l'ancien cabinet libéral suivent avec attention le progrès que fait l'entreprise; et ils ne perdent pas d'occasion de reprocher au ministre conservateur de négliger le chemin de fer de la Baie d'Hudson et l'outillage du port terminus d'où le blé s'expédiera en Europe, quatre et peut-être cinq mois par an.

Cet après-midi, M. Maclean soumettait à la Chambre certains faits défavorables au ministère, et, à propos desquels il demandait des explications à M. Cochrane, le ministre des chemins de fer, et, partant, l'homme responsable de la bonne exécution des travaux en cours. M. Maclean a donné sa version; M. Cochrane a protesté contre certains dires de son adversaire, l'opposition, tout en admettant que le ministère a rencontré cette année bien des obstacles, et qu'il n'est pas satisfait des progrès faits; et d'autres députés, de l'Ouest, pour la plupart, — et dont certains, dans l'intimité, ont plus ou moins de confiance dans la praticabilité finale du chemin de fer de la Baie d'Hudson et de la navigation de cette mer intérieure, ont tous été d'accord pour déclarer, — au grand bénéfice de leur prochaine campagne électorale, dans l'Ouest, — qu'il faut au plus tôt parachever ces travaux.

L'OEUVRE DE LA SAISON 1913

D'après M. Maclean, le ministre des chemins de fer, qui a visité la région où se construit ce chemin, en 1912, aurait d'abord dû faire un récit de son voyage et exposer les conclusions auxquelles il en est venu, à propos du terminus de cette voie commerciale. Le ministère des chemins de fer, depuis 1911, n'aurait pas, au dire de M. Maclean, agi avec circonspection et discernement, dans cette entreprise; il en

aurait confié l'exécution à des gens plus ou moins compétents, qui n'auraient pris nulle précaution pour sauvegarder les cargaisons amenées sur les bords de la Baie, à Port-Churchill. Le résultat de cette négligence, c'est que, pendant la saison de 1913, les travaux n'auraient fait qu'un progrès insignifiant, que le ministère aurait perdu pour des centaines de mille piastres de matériaux, et que plusieurs navires, rendus à Port-Nelson, n'auraient pu décharger leurs cargaisons, et se seraient vaine ment perdus sur des rades que des bouées non plus que les cartes marines ne signalaient pas à leur attention. La navigation est rendue des plus difficiles, dans ces eaux, par l'inaction du ministère de la navigation, car il n'aurait encore rien fait pour améliorer la navigation de la Baie d'Hudson, en dépit de l'excellent travail fait à cette fin par le service des relevés hydrographiques de la Puissance. M. Maclean voudrait savoir si cet état de choses va se prolonger, et si le ministère, en choisissant Port-Nelson comme point terminus de la navigation dans cette mer, n'a pas fait une grave erreur.

Au soutien de ses dires, M. Maclean cite des journaux des Provinces Maritimes pour établir que plusieurs navires, appartenant au ministère des chemins de fer, se sont rendus vaine ment au large de Port-Nelson avec des cargaisons de bois et de machineries, qu'il n'y avait pas d'allées pour les décharger, pas de quais où aborder, et qu'il a fallu que ces navires aient attendu deux ou trois semaines au large de l'embouchure de la rivière Nelson, sans rien faire. De peur d'être retenus en hivernement dans la Baie, à la merci des glaces, ces navires ont dû ensuite jeter à la mer une partie de leur cargaison, et attendre de franchir le détroit d'Hudson pour revenir, car les glaces en bloquent souvent le passage, vers la mi-septembre. Il est résulté de tout cette absence d'organisation, dans le service du transbordement et du déchargement des cargaisons, une perte considérable pour l'Etat, l'arrêt des travaux préjudiciable à tout l'Ouest. Un navire, l'*Alcazar*, chargé de 2 millions de pieds carrés de pin destiné à la construction des quais, est arrivé à la rivière Nelson le 4 août 1913, et vu le peu d'eau qu'il y a le long du littoral, s'est tenu à 15 milles au large, afin de ne pas s'échouer. Il a attendu trois semaines pour décharger sa cargaison, mais en vain, vu le manque d'allées. Le coût de nolement de ce navire a été de \$60,000 à peu près, et il a fallu que l'Etat, après avoir jeté à la mer une partie de son bois, — perte totale pour l'Etat, — il regagnât Sydney, Cap-Breton, avec la plus grande partie du pin destiné aux travaux de Port-Nelson. Les trois navires attendaient, l'embouchure de la rivière Nelson, en même temps que lui, des facilités de déchargement qu'ils n'ont pas eues.

Un autre navire, l'*Allette*, vu le manque de bouées dans la Baie d'Hudson, s'est échoué à vingt milles de la Baie, et a dû attendre de 3 millions de pieds carrés de pin du sud, — évalués à \$75,000, — une partie s'est perdue, ainsi que 2 chalands qui devaient servir à des travaux de creusement dans le havre. Or, une partie de cette cargaison, au dire du capitaine de l'*Allette*, n'était pas nécessaire, pour cette année, et les chalands étaient construits de manière défectueuse. Donc, nouvelle perte pour l'Etat, par les frais de nolement du navire. Un troisième navire, le *Goerense*, s'est jeté sur un banc de sable, à vingt milles au large de Port-Nelson, et c'est une perte totale. S'il y avait eu des allées, il y aurait eu moyen de sauver une partie de la cargaison de ce navire, puisque le représentant de la Baie d'Hudson, qui s'est rendu dans la Baie d'Hudson, a pu sauvegarder la partie des appareils nécessaires à la télégraphie sans fil, entre Port-Nelson et le Pas, appareils chargés à bord du *Goerense*. Mais, vu le manque d'organisation, la presque totalité des marchandises embarquées sur ce navire s'est perdue à la mer. Le ministère des chemins de fer a eu, toutefois, d'autres mésaventures; il a acheté, pour \$10,000, à Halifax, un remorqueur qui en valait à peine \$8,000, le *Kathleen*, remorqueur tout à fait incapable de faire l'ouvrage de halage auquel il était destiné, car il n'est pas assez puissant pour refouler le courant extrême de la rivière Nelson. Il n'y a pas de bouées de posées, dans ces eaux, quoique de grosses bouées soient rendues à Port-Nelson depuis deux ans, prêtes à être mises en place. Des provisions de machines d'une grande valeur sont restées sur la rive, il n'y a pas d'édifices ni d'entrepôts où les mettre à l'abri des pluies, des neiges et du froid. Il n'y a pas de grues pour faire le déchargement des machineries pesantes, et tout se fait à la diable. Les glaces sont nombreuses, aux abords du havre, le littoral est plat et d'accès fort difficile, vu le peu de profondeur des eaux, bref, la situation est telle, et le gouvernement agit avec si peu de prévoyance, et d'esprit d'entreprise, que, part des pertes qu'il occasionne à l'Etat, il

(Suite à la 2e page)

SAMEL

Le DEVOIR commencera la publication de son nouveau feuilleton: le "Chemin de Ronde", par Jeanne de Coulomb.

La Sensation du Jour et du Mois

**VENDREDI,
13
FEVRIER**

LA VENTE DE FEVRIER chez
L. N. MESSIER,
849-851 MONT-ROYAL EST

**3
JOURS
SEULEMENT**

VENDREDI, LE 13 COURANT A 8.00 Hrs A.M.

\$10,000 de marchandises achetées à des prix ridicules seront pratiquement sacrifiées à d'énormes réductions. Cette vente devra surpasser tous nos records à cette date. :: :: :: :: ::

CLIENTS PREPAREZ-VOUS !

VENEZ TOUS !!

C'EST VOTRE DERNIERE CHANCE !!!

GANTS pour DAMES

100 douzaines gants pour dames, cachemire double en soie. **19c**
Valant 50c. Spécial, la paire

50 douzaines bas laine, échantillons Valant 50c, 75c, pour, la paire. **29c**

50 douzaines gants laine. Balance de stock. Valant 35c, pour, la paire. **12½c**

100 douzaines corsets blancs, 18 à 30. Valant 75c. Spécial, chaque. **39c**

50 douzaines mouchoirs blancs, unis et fantaisie. Valant 5c, pour, chacun. **2½c**

300 pièces rubans, soie, couleurs assorties. Valant 12½c, pour, la verge. **7½c**

1 lot sacoches en argent. Valant \$4.00 à \$6.00, pour, chacune. **\$2.59**

1 lot sacoches en cuir noir. Valant \$2.00 pour, chacune. **\$1.39**

Marchandises Lavables

TRES SPECIAL

50 pièces d'indiennes à robes. Valant 12½c, 3 jours, à, la verge. **8c**

Marchandises blanches, rayées, à carreaux, et avec pois. Valant 25c, pour, la verge. **14c**

SPECIAL

Voile Marquisette, coton rayé, pour robes. Valant 50c, pour, la verge. **19c**

25 pièces Challis, couleurs assorties. Valant 20c, pour cette vente, la verge. **12½c**

35 pièces Frappé blanc. Valant 15c et 20c, pour, la verge. **9c**

10 pièces Challis à kimonos, couleurs assorties. Valant 19c. Spécial, à, la verge. **10c**

Chance Exceptionnelle

1 caisse Lawn blanc, très spécial. Valant 10c, pour, la verge. **6½c**

1 lot de marchandises lavables, Marquisette, Voile, Armure, couleurs assorties. Valant 35c, pour. **15c**

2 caisses coton blanc, qualité supérieure. Valant 15c. Spécial à. **9c**

2 caisses coton jaune spécial. Valant 15c, pour. **9c**

50 pièces Guingan rayées et à carreaux. Valant 12½c, pour. **8c**

300 pièces marchandises coton, brun, bleu - marin, rose, gris, vert. Valant 20c, pour. **8c**

100 pièces Challi à kimonos, tout laine. Valant 50c, pour. **25c**

50 pièces cachemire coton, toutes les couleurs. Valant 12½c, pour. **8c**

50 pièces d'indiennes, couleurs assorties. Spécial, 3 jours, la verge. **5c**

2 caisses coton blanc, 8-4, 9-4, pour draps. Valant 40c, 50c. Spécial. **25c**

36 pièces toile blanche. Régulier 25c la verge. Spécial à, la verge. **15c**

2 caisses coton à chemise. **8c**
crème. Valant 15c, pour. **8c**

1 caisse coton à tablier, en coupons. Régulier 15c, 18c, pour. **10c**

50 pièces soies japonaises, toutes les couleurs. Régulier 25c, pour. **18c**

10 pièces soie Duchesse, 36 pouces de large, très belles nuances. Régulier \$1.25, spécial. **69c**

5 pièces soie paillette noir, 20 pouces de large. Valant 50c, pour 3 jours. **39c**

ETOFFES A ROBES

15 pièces seulement, rayées. Valant 50c. Spécial. **19c**

Drap Vénitien, 10 pièces seulement, gris, drab. Valant 75c. Spécial à. **49c**

Whipcord noir, bleu - marin, Bedford Cordé, noir, bleu-marine. Valant \$2.00, 3 jours, à. **\$1.19**

2 pièces Diagonal à costumes et manteaux. Valant \$2.00. Spécial. **\$1.29**

1 pièce soie Messaline noire. Régulier 75c, pour. **59c**

1 caisse flanellette à robes, en coupons. Valant 12½c, pour. **5c**

2 caisses coton jaune, en coupons. Régulier, 10c, pour. **6½c**

50 pièces toiles à rouleaux, toute en toile. Régulier 8c, pour. **5c**

15 pièces toile à rouleaux, 18 pouces de largeur. Régulier 7½c, pour. **7½c**

JOB! JOB! JOB!

18 pièces Madras blanc. Valant 25c. Spécial. **12½c**

50 pièces Net fantaisie, blanc, pour rideaux. Valant 50c, pour. **17c**

5 pièces Net à rideaux, crème, 54 pouces de largeur. Régulier 75c, pour. **39c**

10 pièces Net à rideaux, crème, fantaisie. Valant \$1.25, \$1.50, pour. **59c**

VENDREDI SEULEMENT

TRES SPECIAL

Echantillons Net à rideaux, blanc, crème. Valant \$2.00 à \$5.00 pour. **89c**

100 douzaines serviettes pour bain, drab et rouge. Valant 7½c, pour. **5c**

SPECIAL

Valant 12½c, pour. **7½c**

300 paires de serviettes de bain, blanches. Spécial à 65c la paire, pour, la paire. **35c**

100 paires de rideaux blancs et crème, 3, 3½ verges de long. Valant \$2.50 à \$5.00 pour. **\$1.19**

50 paires de portières, rouge et vert. Valant \$1.50. Spécial. **99c**

25 pièces mousseline à rideaux, couleurs assorties. Valant 25c, pour. **12½c**

1 lot corps pour enfants. Valant 50c, pour. **25c**

500 douzaines blouses en lawn blanc. Valant \$1.25 à \$2.00, pour. **98c**

2 douzaines de blouses, tweed et flanelle. Valant \$1.50, \$2.00, pour. **59c**

Blouses en soie noire. Régulier \$3.00, \$3.50, pour. **\$2.19**

10 douzaines de blouses en Marquisette blanche. Valant \$2.50, pour. **\$1.39**

1 lot de kimonos. Valant \$2.00 à \$3.50, pour. **\$1.59**

500 verges de broderies, qualité supérieure, 27 pouces de largeur. Valant 50c, pour. **29c**

300 pièces broderies très large. Valant 10c, pour. **5c**

COUPONS! COUPONS!!

Broderies, largeurs assorties. Valant 20c, 25c, pour. **10c**

5000 verges broderies à robes. Spécial à. **39c**

1000 pièces dentelle Torchon. Valant 5c à 6c. Spécial. **2½c**

DENTELLE

200 pièces dentelle Torchon. Valant 8c, 10c, pour. **4c**

15000 verges d'insertions Valenciennes. Valant 4c, 5c, pour. **1c**

200 pièces dentelles Valenciennes, blanches. Valant 8c, 10c, pour. **2½c**

MERCERIES

Echarpes en soie, couleurs assorties. Valant 25c, pour. **19c**

200 douzaines de chemises pour garçons, 12 à 14 pointures. Valant 50c. Spécial. **25c**

200 paires de pantalons, pour hommes. Valant \$2.25, pour. **\$1.19**

100 douzaines de chemises pour hommes, 14 à 17. Valant 50c, pour 3 jours. **39c**

3 douzaines de vestes, toute laine, pour garçons, 24, 26, 28. Valant \$5.00, pour. **79c**

300 paires bretelles, pour hommes. Valant 25c, 35c, pour. **19c**

25 douzaines boucles en soie. Valant 19c, pour. **5c**

Sweaters pour Hommes

en Jersey bleu-marin. Valant \$1.25, pour. **59c**

5 douzaines de mitaines en cuir, pour garçons. Valant 25c, pour. **19c**

5 douzaines de parapluies, pour dames. Valant \$1.50, pour 3 jours seulement. **98c**

5000 verges de broderies à cache-corsets. Valant 25c, pour. **12½c**

**N'OUBLIEZ
PAS**

**NOUS SOMMES PRÊTS POUR VOUS ET NOUS VOUS ATTENDONS.
LES FOULES ACCOURRONT À LA MAISON D'ÉPARGNE**

L. N. MESSIER,
847, 849, 851 MONT-ROYAL EST

**VENDREDI,
13
FEVRIER**

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LE SAUT DU CHEVAL

Le franchissement du cheval, soit en longueur, soit en travers, et quelle que soit la manière dont il le passe, — est un exercice spécial aux gymnastes, et le style dans lequel on doit l'accomplir, s'il laisse place à l'élégance personnelle, n'en est pas moins une manière uniforme à tous les adhérents d'une même société.

La manière est d'ailleurs à peu près la même dans toutes les sociétés, les habitudes, les traditions, se transmettent de génération en génération, et créent un "style" que les anciens apprennent aux nouveaux de la gymnastique.

Le franchissement du cheval doit donc se faire dans le "style" "gymnaste" et il faut entendre par là, en soignant les attitudes dans toutes les phases du saut, suivant des principes qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, mais que tous les jeunes gens affilés aux sociétés de gymnastique connaissent bien.

Pour bien passer le cheval dans les différentes façons d'application courante, il faut perfectionner sa manière par un travail d'entraînement, sous la surveillance d'un moniteur qui, précisément, indique ce que les attitudes doivent avoir de définitives, et de contraire aux principes classiques par quoi on apprécie, en gymnastique, le beau style.

Dès lors, on prend acte des indications, des critiques formulées par l'ancien, qui est apte à juger de la qualité du saut, et on améliore ainsi son effort dans le sens de l'élégance.

Le style dans le franchissement du cheval est essentiellement fait de souplesse et de légèreté. Il faut, en quelque sorte, donner l'impression qu'on nollie par-dessus l'obstacle avec une aisance absolue. La puissance de l'effort ne doit qu'être manifestée par l'énergie appliquée au pied pour quitter le sol, mais pendant toute la période de suspension, la qualité dominante.

D'ailleurs, ce qui est applicable pour une des formes de l'exercice, l'est également pour les autres.

La qualité esthétique du saut est caractéristique de l'éducation de l'élève du saut dans les différentes positions que prend son corps pendant l'exercice. L'homme mince, svelte, aux contours souples, se meut harmonieusement et son style se trouve ainsi à gagner naturellement en séduction.

MARQUELET.

DANS LA CLASSE "C"

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la M.B.A., classe "C".

	Jersey			
Lelièvre	146	123	189	457
Murphy	114	99	151	364
H. Lelièvre	174	129	153	456
Hollier	107	122	177	406
R.ault	110	149	136	401

Totaux 657 621 836-2114
Moyenne d'équipe—423.

	Rover			
Stevenson	116	107	137	360
Marshall	122	170	150	442
C. n. n.	81	133	87	301
Lockwood	181	108	151	440
Wells	150	164	170	485

Totaux 650 682 695-2027
Moyenne d'équipe—403.

	Beaver			
Gibbs	152	162	137	451
Manning	120	188	100	408
Curtis	148	157	135	440
Munn	168	189	142	499
Dunn	171	142	175	488

Totaux 759 838 749-2346
Moyenne d'équipe—469.2.

	Balmoral			
I. Racket	175	157	160	492
Boisclair	150	132	168	450
J. Racket	136	135	124	395
McConn	163	140	150	453

Totaux 804 749 783-2326
Moyenne d'équipe—467.2.

	Caladonia			
Zeon	170	145	199	514

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pour	Contre	A.J.
Canadien	9	5	71	46	6
Ottawa	9	5	52	37	6
Toronto	9	5	69	47	6
Québec	7	7	65	34	6
Wanderer	4	10	48	83	6

Prochaines parties, samedi 14 février. — Ontario vs Toronto; Ottawa vs Canadien; Wanderer vs Québec.

LE BLEU-BLANC-ROUGE

TRIOMPHE DU WANDERER

Nos "Habitants" triplent les points aux équiépiers de Sam Litchtenheim. — Vézina joue une partie sensationnelle. — Résultat final 6 à 2.

Il faisait un froid sibérien hier soir à l'Arena, et malgré cela plusieurs milliers d'amateurs, enragés, et de jolies spectatrices s'étaient rendus à Westmount pour voir aux prises le Canadien et le Wanderer.

Plusieurs avaient repris en parole le costume des anciens canadiens: coupe de laine, ceinturon multicolore, et mocassins indiens aux broderies perlées.

L'enthousiasme qui n'a cessé de régner au cours de toute la soirée, est venu ranimer — il n'y a tel stimulant que l'enthousiasme — les spectateurs que le froid engourdisait.

Le héros de la soirée d'her fut sans contredit le vaillant gardien des buts du Canadien: Georges Vézina. Son jeu fut des plus déconcertants pour ses adversaires. Souvent seul à défendre sa forteresse contre plusieurs équiépiers du Wanderer — tel Bayard à l'entrée du pont du Gardiano — il arrêta nombre de coups des plus terribles.

Le jeu des deux côtés n'a pas langui d'une minute. Le Wanderer mena à danse, toute la première période, mais sans pouvoir prendre l'avantage. Dès le début, après 47 secondes, Lalonde compta le premier point par surprise. Et le résultat, en restant la pour les vingt premières minutes, au cours desquelles Laviolette et Vézina sauvèrent maintes fois la situation.

Dans la seconde période le Canadien fut de beaucoup supérieur à l'équipe adverse. Lalonde enregistra deux nouveaux points et Harry Hyland compta le premier point du Wanderer, ce qui mit le résultat à 3 à 1 pour le Canadien.

Le Canadien rebouta d'ardeur

Duncan 132 183 174—549

Atkinson 112 159 251

Sutter 167 167

Kelly 118 167 135—420

Cook 158 140 180—478

Totaux 750 774 855—2379

Moyenne d'équipe—476.

R.R.Y.M.C.A.

Simpson 128 126 169—423

Thompson 159 150 169—478

McDor 145 141 130—416

Carroll 154 166 145—465

Rollin 184 150 188—522

Totaux 770 783 801—2361

Moyenne d'équipe—450.3.

LIGUE COMMERCIALE

General Fire Extinguisher

Kipp 136 173 187—496

Black 64 64

Pearson 139 116—255

Hatcher 136 108 127—431

Carr 124 118 116—358

Buckley 167 162 159—488

Totaux 627 761 765—2099

Moyenne d'équipe—418.2.

Beauchemin

Gagnon 172 133 155—460

Allard 168 165 150—423

Beauchemin 144 166 147—457

Audry 126 155 169—390

Mathieu 165 146 205—516

Totaux 775 705 766—2246

Moyenne d'équipe—449.1.

Logique féminine :

—Où, je t'ai appelé imbécile — hier c'était vrai; mais n'a pas de cour, tu es parti ce matin à ton bureau sans seulement me demander pardon!

Je suis bien malheureux!

LEMAY ET BENARD SE RENCONTRERONT LUNDI AU CERCLE PAROISSIAL

Ces deux valeureux lutteurs se feront une lutte sensationnelle pour le championnat à 135 livres. — Ils s'entraînent avec un soin jaloux

C'est pour lundi prochain, 16 février que cette rencontre si longtemps attendue, nous réserve de très vives émotions.

Lemay est à Montréal et il s'entraîne de son mieux, car il veut à tout prix décrocher la victoire; mais Benard, de son côté travaille ferme et il n'a pas dit son dernier mot.

Qui des deux remportera la victoire? Il serait téméraire de le dire à l'avance car ces deux lutteurs ne se sont jamais rencontrés. Ils sont très forts tous les deux et ne veulent pas perdre une petite chance, c'est dire qu'ils mettront toute leur science à profit.

Nul doute que tous les fervents amateurs de lutte avides d'émotion sensationnelle ne manqueraient pas de venir voir un des plus grands événements sportifs de la saison.

LES HOMMAGES DE JACK MARSHALL REMPORTERONT LES HONNEURS DE LA JOUÉE D'HIER SOIR DANS LA DERNIÈRE PÉRIODE. — LE RÉSULTAT FINAL FUT DE 4 À 3.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

LES VISITEURS SE MONTRENT TRÈS AGRESSIFS DANS LA PREMIÈRE PÉRIODE MAIS ILS DURENT BAISSEER PAVILLON DEVANT LA SUPÉRIORITÉ DU CLUB OTTAWA.

TROIS CLUBS EGAUX POUR LA 2e POSITION

L'HOCHÉLAGA, LES SHAMROCK ET LA M.A.A.A. SE DISPUTENT LES HONNEURS DE LA SECONDE PLACE DE LA LIGUE DE LA CITE AVEC ACHARNEMENT. — LES PARTIES DE LUNDI.

Il reste encore trois séances à jouer dans la ligue de la Cité. Elles seront caractérisées par le suprême effort des aspirants au titre de champion de la ligue du Président Lecours. Jusqu'ici, les Victoria tiennent le haut du pavé en ayant une avance substantielle sur leurs adversaires. Les leaders n'ont qu'une défaite à leur actif et en sept parties, les clubs adverses n'ont réussi à se procurer que 3 points contre eux.

Pour un début dans la ligue de la Cité, les Vics se sont bien comportés. Mais, il se pourrait que la fin de la saison fournisse son contingent d'émotions, et l'on serait bien tenté de pronostiquer que d'ici le 9 mars les leaders ne subiront pas d'échec, de nature à compromettre leurs chances. Ils auront à rencontrer les Champtreux, les Garnets, les Shamrocks et à reprendre une partie nulle avec l'Hochélag. De sorte que le dernier mot d'un autre club n'a pas encore été prononcé.

La programmation de lundi prochain comporte trois excellentes jouées, nos lecteurs s'en convaincront par eux-mêmes.

8 à 9 — Shamrock vs Hochélag. 9 à 10 — Victoria vs Champtre. 10 à 11 — M.A.A.A. vs Garnet.

C'est à 11 heures que commencera la partie de l'Hochélag, les Shamrock et la M.A.A.A. pour la possession de la deuxième place. Ces trois clubs se trouvent sur un pied d'égalité et promettent de se livrer une lutte sensationnelle d'ici la fin de la saison.

Comme les Shamrock doivent livrer bataille aux Hochélag, lundi prochain, on peut être assuré d'assister à un match de toute beauté.

Quant aux autres parties, elles seront passionnantes. Les Champtreux, après leur brillante victoire sur Garnet, disposés à bien finir la saison, ont à leur actif une victoire et une défaite. Il n'est pas impossible qu'ils fassent baisser les couleurs des Vics.

La rencontre M.A.A.A. — Garnet assurera aux amateurs des émotions, et le résultat n'est incertain. De toutes façons, la séance de lundi fera connaître les grandes du hockey amateur de Montréal.

8e VICTOIRE DES COLLEGIENS DE LONGUEUIL

Dimanche dernier le 1er Club au Collège Longueuil a battu le club de la maison P. Poulin & Cie, par le score de 10 à 0.

Les visiteurs de Montréal et de Longueuil qui assistaient à cette jouée ne ménagèrent point leurs applaudissements. Plusieurs fois le P. Poulin fit de belles tentatives vers les buts du Collège mais ne purent trouver la porte.

En défaut. Les buts de nos adversaires furent aussi bien gardés; mais la force pas de résistance. Les Collégiens recevront dimanche prochain la visite du "St-Louis A.A.A." qui sera très populaire dans les cercles sportifs de Montréal. Les amis du hockey trouveront de quoi satisfaire leur goût pour ce jeu favori des Canadiens.

LES COMPTABLES DE LA N. H. A.

Voici le nombre de points comptés par les joueurs de la N.H.A. jusqu'à date :

WANDERER

Roberts, avant 16

Hyland, avant 15

S. Cleghorn, défense 7

Kendall, avant 6

O. Cleghorn, avant 4

Prior, ... 1

ONTARIO

McDonald, avant 10

Doherty, avant 8

Shore, avant 6

Scott, avant 4

Lake, défense 4

H. McNamara, ... 4

OTTAWA

Darragh, avant 17

Ronan, avant 13

Broadbent, avant 6

Shore, défense 6

Gérard, ... 4

Merrill, ... 3

SUBMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à samedi 28 février courant, à 11 heures p.m., pour la construction d'une école pour garçons à Saint-Lambert, comté de Chambly, P. Q.

Elles devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 10 pour cent payable à l'ordre des Syndicats écoles de la Municipalité Scolaire dissidente de la Ville de Saint-Lambert.

Les plans et devis sont visibles au bureau de l'architecte, DALE VIAU, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal, P. Q.

Les Syndicats d'écoles ne s'engagent pas à accepter le plus bas de soumissions.

DALE VIAU, architecte, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal, P. Q. 2711

Le Maître Violoniste du Monde

YSAYE

Et le plus Grand Violoncelliste

GERARDY

Récital conjoint

THEATRE PRINCESS

Lundi soir, 16 février.

On se servira du

Piano Knabe

— de chez —

WILLIS & CIE

Limitée

580 SAINT-CATHERINE OUEST,

Angle Drummond.

Patinoir Jubilé

PATINAGE CE SOIR

Avec Fanfare

PRIX : MESSIEURS, 15c; — DAMES, 10c

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 687.—Mary Gossett, demanderesse, vs. N. Skirfakis et al., défendeur. Le 2ème jour de février 1914 à dix heures de l'après-midi, au domicile de Nicholas Skirfakis, l'un des dix défendeurs, au No. 122 rue de la Montée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S. Montréal, 11 février 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 687.—Mary Gossett, demanderesse, vs. N. Skirfakis et al., défendeur. Le 2ème jour de février 1914 à dix heures de l'après-midi, au domicile de Nicholas Skirfakis, l'un des dix défendeurs, au No. 122 rue de la Montée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S. Montréal, 11 février 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 687.—Mary Gossett, demanderesse, vs. N. Skirfakis et al., défendeur. Le 2ème jour de février 1914 à dix heures de l'après-midi, au domicile de Nicholas Skirfakis, l'un des dix défendeurs, au No. 122 rue de la Montée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. E. ALMAIS, H.C.S. Montréal, 11 février 1914.

MONTREAL ET LE TRANSCONTINENTAL

Une lettre de M. Hector Authier, agent des terres dans l'Abitibi

Amos, Rivière Harricana, 2 Fév. 1914.
M. le Directeur du "Devoir",
Montréal.

Monsieur le Directeur,
Dans sa lettre d'Ottawa, du 23 janvier dernier, votre correspondant, M. Georges Pelletier, parlait d'un gros financier de Montréal qui pousse le projet d'un chemin de fer à la baie James et cherche à faire déclarer la volonté d'acheter la baie James, qui n'a pas encore approuvé l'octroi de subsides spéciaux à cette voie ferrée "étalée sur du papier".
Je ne sais qui est ce financier ni quelle est l'entreprise qu'il pousse. Plusieurs compagnies ont des chartes les autorisant à construire un chemin de fer de Montréal à la baie James, et la plupart n'ont encore établi ce chemin que sur leurs papiers.
Il y en a une cependant qui a fait tracer sa voie par monts et par vaux, de l'embouchure de la Notaway à celle de l'Ottawa; c'est la "North Railway Co". Elle a dû dépenser depuis deux ans \$100,000 en frais d'exploration. Il me semble donc que l'entreprise qu'il pousse n'est pas celle-là.

Je ne viens pas plaider la cause de la "North Railway Co". Nous de l'Abitibi, il nous est indifférent que le chemin de fer de Montréal au Transcontinental, puis à la baie James, soit bâti par François ou par John, par les amis du député de Terrebonne ou ceux du député de Labelle. Ce que nous voulons, c'est que la construction ne soit pas retardée par des mesquines rivalités de clocher ou, ce qui est encore pis, par des conflits d'intérêts privés. S'il faut que la compagnie qui veut obtenir les octrois nécessaires du gouvernement, achète au préalable les chartes de toutes ses rivales, ça peut être long. Ce que nous savons bien, c'est qu'il est urgent de relier Montréal au Transcontinental. Quiconque a étudié

à question une demi-heure sait que cet embranchement, s'il est bien placé, rapprochera Montréal de Winnipeg de 125 milles, favorisera l'exploitation des plus belles forêts de la province autour du lac Victoria, mettra en communication directe avec Montréal, les vastes régions de colonisation du haut Transcontinental et de l'Abitibi. Ce nouveau chemin de fer provoquera plus de progrès et de développement que tous ceux qui ont été construits dans la province durant le dernier quart de siècle. Cinq ans après sa construction, il y aurait vingt-cinq mille âmes dans l'Abitibi. J'ai dit plus haut que la nouvelle ligne serait la plus courte entre Winnipeg et Montréal, qu'elle rapprocherait ainsi de 125 milles. Il y a plus. Actuellement, le transport du grain entre ces deux villes, par voie de Fort Williams, coûte 13 sous 1-2 le boisseau. Quand Montréal sera reliée au Transcontinental par une ligne courte, rapide et sûre, le grain de Winnipeg pour 6 à 7 sous le boisseau. Ces chiffres ont été établis par des gens compétents pour l'information de la chambre de commerce de Québec.

Quand on les connaît, on se demande pourquoi l'opinion publique permet plus longtemps aux rivalités de promoteurs de retarder la construction de cette route nationale. Que le gouvernement fédéral écartant l'opposition des vendeurs de chartes, accorde donc sans plus de délai à une compagnie sérieuse l'aide qui a été donnée maintes fois au Pacifique Canadien, au Grand Tronc Pacifique et au Canadien du Nord, la garantie des obligations, à moins qu'il ne préfère construire lui-même cet embranchement nécessaire au Transcontinental.

Agitez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

HECTOR AUTHIER,
Agent des terres de l'Abitibi.

TANNERIE INCENDIEE

L'ETABLISSEMENT DE M. EDGAR CLEMENT, A SAINT-ROCH, A ETE DETRUIT PAR LE FEU HIER SOIR. — \$30,000 DE DOMMAGES.

(De notre correspondant)
Québec, 12. — Un autre incendie désastreux a jeté l'effroi, hier soir, au sein de la population ouvrière de Saint-Roch. La fabrique de M. Edgar Clément, tanneur et corroyeur, située sur la rue Arago, à l'encoignure des rues Jérôme et Turgeon, a été entièrement détruite vers huit heures et le feu menaçait pendant quelques minutes d'envahir les propriétés voisines parmi lesquelles on compte plusieurs autres industries. Il faisait un froid sibérien qui rendit le travail des pompiers excessivement difficile mais les courageux membres de la brigade des incendies réussirent cependant à éviter une conflagration.

L'édifice incendié avait quatre étages en brique; le feu dont on ignore l'origine a pris naissance au rez-de-chaussée et a gagné rapidement tous les étages qui ont subi des dégâts importants. Les pertes totales se chiffrent à environ \$30,000 couvertes par des assurances.

La fabrique de M. Clément donnait de l'emploi à vingt hommes.

COURRIERS PROVINCIAUX QUEBEC

CHAMBRE DE COMMERCE.

Sorel, 12. — Les élections de la Chambre de Commerce ont donné les résultats suivants. Président, Arthur Langlois; vice-président, C. Trompe; secrétaire-trésorier, Armand Petitclerc; directeurs, C. O. Paré, Oscar Duhamel, Harold Sheppard, G. Pontbriand, J. O. Beaulieu, A. E. Fontbriand, J. P. Gagné, Aristide Pontbriand et le docteur J. F. R. Latraverse.

CONDAMNE A L'AMENDE.

Fraserville, 12. — Ernest Charette, gérant de l'hôtel Ophir, à la gare de la Rivière-du-Loup, a été condamné à \$100 d'amende pour avoir été trouvé en possession de liquides enivrants.

OTTAWA

CHOSSES MUNICIPALES.

Ottawa, 12. — Le conseil de ville a adopté hier soir une nouvelle proposition concernant l'aqueduc. Il demande aux électeurs de se prononcer sur le projet d'une prise d'eau au lac Deschênes.

Les électeurs auront donc à se prononcer sur cinq projets différents, et une proposition négative.

Le commissaire Dr Parent a présidé l'assemblée en l'absence du maire, gravement malade. A ce propos l'échevin Fisher proposa que l'assemblée fût remise, mais sa motion fut déclinée.

L'UNION SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a fait hier soir l'élection de ses officiers pour l'année 1914. Le vote a donné le résultat suivant: Chaplain, le R. P. Theriault; président, N. Bigras; vice-président, P. Diemel; secrétaire, J. T. Lemay; trésorier, J. Saint-Germain. Le rapport de l'année a été accepté.

LES SUFFRAGETTES.

La Ottawa Equal Suffrage Association à son assemblée hier soir a passé une résolution condamnant le traitement infligé par le gouvernement anglais aux suffragettes emprisonnées. C'est-à-dire condamnant la nutrition forcée de celles qui font grève de la faim. Ce traitement est inhumain et déshonorant dit la résolution.

Mlle Katharine Waller, de Westmount, a fait une conférence sur le mouvement suffragiste en Angleterre, depuis le commencement, c'est-à-dire, depuis 63 ans. L'assemblée était très nombreuse et fut des plus enthousiastes.

ONTARIO

SERIEUX INCENDIE.

Cobalt, 12. — Un incendie a détruit, la nuit dernière, la demeure de Andrew Westburg, causant pour \$7,000 de dommages.

MORT D'UN CENTENAIRE.

Palmerston, Ont., 11. — Michel Lawless, pionnier de Minto, est mort à l'âge de cent deux ans.

IL LE SUIT DE PRES.

Brockville, 12. — En revenant des funérailles d'un de ses amis, W. Jenkins est mort subitement hier. Son corps a été transporté à Toronto où aura lieu l'inhumation.

10,000 Ustensiles Emailés Vendus à 50c dans la Piastre

ACHETEZ CE QU'IL VOUS FAUT POUR LA CUISINE

Nous sommes presque certains que vous n'aurez pas d'autre occasion semblable d'acheter nulle part ailleurs des ustensiles emailés à aussi bas prix.

NOTE. — CES MARCHANDISES SONT DES "SECONDS". CE QUI VEUT DIRE QUELLES SONT LEGEREMENT ENDOMMAGEES, MAIS LES DEFAUTS SONT SI PETITS QUE VOUS POUVEZ A PEINE LES CONSTATER.

La contenance est : mesure à vin.

BOUILLOTES A THE, No. 8. Régulier \$1.00 pour 59c
No. 9. Régulier \$1.25 pour 69c

BAINS-MARIE. Grandeur 2 pintes. Rég. 75c pour 39c
Grandeur 3 pintes. Rég. 95c pour 49c
Grandeur 4 pintes. Rég. \$1.25 pour 69c

MARMITES, avec couvercle. Grandeur 6 pintes 29c
" 8 pintes 39c
" 10 pintes 49c
" 12 pintes 59c
" 14 pintes 79c

CASSEROLES, sans soudure, avec couvercle :
3 pintes. Régulier 50c pour 19c
4 pintes. Régulier 50c pour 29c
6 pintes. Régulier 60c pour 29c
8 pintes. Régulier 75c pour 39c

VALEUR REMARQUABLE

COLLETS DE TOILE

POUR DAMES, unis ou brodés. Valeur de 25c, pour ..

12 1/2c

DUPUIS FRERES, Limitée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. N. DUPUIS, Président. H. W. BEAUCLERK, Vice-Président.
A. J. DUGAL, Directeur-Gérant.

12 1/2c

DUPUIS FRERES, Limitée.

TRAVERSES A NIVEAU

PROTESTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES CORPS PUBLICS DE MAISONNEUVE AUPRES DU GOUVERNEMENT ET DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

A la liste déjà longue des protestations contre les traverses à niveau dans la ville de Maisonneuve, celle-ci vient d'être ajoutée. Les municipalités voisines ont émis un avis désapprouvant le conseil municipal, viennent s'ajouter chaque jour de nouveaux protestataires.

A une assemblée du Builders' Exchange tenue le 23 janvier, les membres de cette association ont adopté une résolution approuvant la conduite tenue jusqu'ici par la ville de Maisonneuve et condamnant les traverses à niveau. Copie de cette résolution sera adressée, selon les vœux du conseil, au ministre de la justice et à la Commission des chemins de fer du Canada. Un grand nombre de télégrammes envoyés à la ville, soit par les municipalités voisines ou étrangers, soit par d'importantes compagnies ou d'influents citoyens, protestant à l'unanimité contre les passages à niveau ont été, pour certaines raisons, dérobés à la publicité. Maintenant que la Commission des chemins de fer a rendu une décision favorable au Parlement, il n'en sera plus de même, et d'ici quelques jours ces lettres seront publiées dans les journaux.

De nouveau, hier soir, le conseil a fait montre qu'il ne voulait en aucune manière se plier aux demandes ou exigences de Montréal. Les plans du nouveau tunnel projeté rue Ontario, et préparés par les ingénieurs de la ville, ont été catégoriquement refusés par le conseil. Si la commission des chemins de fer n'accepte pas les plans de la ville de Maisonneuve, celle-ci ne paiera pas un sou des travaux. Au contraire, la ville s'engage à payer le coût additionnel, si toutefois il y en a, qui pourrait résulter de l'adoption des plans de Maisonneuve de préférence à ceux de Montréal. Le conseil légal devra à cet effet, se présenter devant la commission et protester au nom de la ville.

La Compagnie de téléphone Bell a adressé il y a quelques jours au conseil une lettre demandant le droit de procéder à l'installation sous terre de nouveaux réseaux téléphoniques. Ce droit lui fut accordé à condition toutefois qu'il commençât leur installation avant les travaux de pavage.

Une exemption de taxes de vingt ans a été accordée à la Compagnie d'Hippodrome Limitée, hier soir, un seul échevin, M. Sicard, était dissident. Pour que cette exemption prenne effet, il faudra que l'hippodrome

LE NIVEAU DU CHENAL

LA SHIPPING FEDERATION DEMANDE QU'EST ACTUELLEMENT — ELECTION DES DIRECTEURS.

L'assemblée annuelle de la Shipping Federation of Canada a eu lieu hier.

Les faits principaux de cette assemblée sont la réélection de M. Andrew A. Allan, à la présidence de cette société et la lecture du rapport de M. Arthur Surveyor, membre de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, de l'International Association of Navigation Congresses, et de la Société Hydrotechnique de France.

Comme résultat de ce rapport, il est probable que l'on demandera au gouvernement de s'occuper immédiatement de maintenir l'eau du chenal à son niveau actuel.

Les élections des officiers ont donné les résultats suivants: MM. Andrew A. Allan, de la Ligne Allan, président; J. R. Binning, de la Furness Withy Company, trésorier; Jas. Thom, de la Ligne Dominion, président du conseil exécutif; Andrew A. Allan, J. R. Binning, D. W. Campbell, A. MacKenzie, W. R. Eakin et R. W. Reford, membres de l'exécutif.

AU BOARD OF TRADE

L'AMELIORATION DU CHENAL DU SAINT-LAURENT ET DU SERVICE DE PILOTAGE.

Le conseil du Board of Trade tenu hier son assemblée hebdomadaire. On a parlé de nouveau du chenal du Saint-Laurent et des plaintes de l'association maritime. Les membres du conseil ont exprimé le regret que le gouvernement n'ait pas agi d'après le rapport de la Commission Royale qui enquêta sur la situation.

La discussion s'éleva après la lecture d'une lettre provenant de l'une des assurances maritimes de Londres. Dans cette lettre on parlait des taxes imposées aux navires qui font le trafic dans les ports canadiens. A la fin de la lettre, les signataires carésaient l'espoir que le Board of Trade de Montréal ferait une pression auprès du gouvernement démontrant l'importance d'améliorer le système de pilotage tant dans la route du Saint-Laurent que dans les ports canadiens en général. On alléguait que les nombreux accidents des années dernières sont dus au système actuel qui est défectueux.

LE SERVICE POSTAL

Bien que le service postal entre la Grande-Bretagne et le Canada ait été amélioré, le Board of Trade de Montréal croit qu'il n'est pas encore des plus parfaits. Il a reçu de nombreuses plaintes. Ainsi il n'y a que deux courriers par semaine pour la Grande-Bretagne. Le conseil décide que ce n'est pas suffisant et prend la résolution d'insister auprès du gouvernement afin qu'il améliore la situation si possible.

Le conseil adopte une résolution qui enverra également au gouvernement le priant de relier Montréal au Transcontinental. Ce serait un moyen de donner un nouveau développement à la partie nord de la métropole.

PACIFIQUE CANADIEN

SPECIAL POUR PAQUETOT

Quitte la gare Windsor à 12 midi, Vendredi, 13 février.
Pour retourner avec le S. S. JUNIAN partant de Halifax, le 11 février.
Wagons-lits, buffet et de première classe, directement au quai du navire.
BUREAUX DES BILLETS
141-143 rue Saint-Jacques
Main 8125 ou Hôtel Windsor, ou aux caisses Vicer et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA
Quitte Montréal, 8 h. matin, 8 h. 15 du soir, tous les jours, 9 h. 10 matin, 4 h. du soir, exc. le dimanche.
BUREAUX EN VILLE :
122 rue Saint-Jacques, angle Saint-François.
Xavier, 741, Main 695, Hôtel Windsor, 1220, 1187, gare Bonaventure, Main 8200.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914

20 janvier 1914.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de :

10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE. — Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
Dernier tramway extra à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET SAINT-VINCENT. — Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
10 min. de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.

TRAMWAY pour St-Vincent. — 12.40 a.m.

DE ST-VINCENT A ST-DENIS. — Service de :

10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m.
10 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
20 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.

TRAMWAY de Henderson. — 12.00 minuit.

CARTIERVILLE. — De Snowdon Jet. — Service de :

20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m.
40 min. de 8.20 a.m. à 12.00 minuit.
DE CARTIERVILLE. — Service de :
20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit.

MONTAGNE. — De l'ave. du Parc et Mont-Royal. — Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 12.30 minuit.
De l'ave. Victoria à Snowdon. — 10 min. 5.50 a.m. à 8.50 p.m.

DE L'AVE. VICTORIA. — Service de :

20 min. de 5.30 a.m. à 12.30 minuit.
DE L'AVE. VICTORIA. — Service de :
20 min. de 5.30 a.m. à 8.30 p.m.
40 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.

TRENTVILLE. — Service de :

15 min. de 5.00 a.m. à 8.30 a.m.
30 min. de 8.30 a.m. à 8.30 p.m.

LE COURRIER DE LA TUQUE

UNE DEMANDE AU MINISTRE DES POSTES.

On nous adresse la lettre suivante:
La Tuque, Qué., 9 février 1914.
Monsieur le Directeur du "Devoir",
Montréal.

Cher Monsieur,
La présente est pour vous demander de bien vouloir vous joindre à moi et à mes concitoyens pour obtenir du Maître Général des Postes que la maille de La Tuque soit transportée régulièrement et tous les jours. Car tous les jours il y a un train régulier faisant raccourciement avec les trains de Montréal et de Québec à la jonction Garneau, et les journaux de Montréal, notamment la "Presse" et le "Canada" nous arrivent toujours une journée en retard et le samedi, nous ne recevons aucune maille.

Vous voyez quelle position ce retard prolonge dans la réception de nos lettres et de nos journaux nous cause tous les jours quand nous avons la maille deux ou trois jours après la date réglementaire.

En attendant, cher monsieur, que vous joindrez vos efforts aux nôtres pour obtenir le redressement de ces griefs, je me soucierai à l'avance,

Votre très oblige,

J. ERNEST DESBIENS.

LE COUT DE LA VIE

LA COMMISSION FEDERALE RETOURNERA A OTTAWA CE SOIR.

La Commission nommée par le Gouvernement pour s'enquérir des causes de la cherté de la vie, qui siège depuis deux jours à Montréal, retournera ce soir à Ottawa.

M. John MacDougall, président, a été déclaré très satisfait hier soir des industriels montréalais à cause de la bienveillance dont ils ont fait preuve pour renseigner la Commission.

Il a ajouté qu'il ne savait pas encore quelles seraient les autres villes du Dominion qu'elle visiterait.

LE TUNNEL DE L'AVENUE DU PARC

L'agent municipal des achats et ventes a reçu l'ordre de notifier les habitants des maisons expropriées pour le tunnel de l'avenue du Parc qu'ils doivent évacuer les lieux. Il devra ensuite faire vendre les matériaux provenant des démolitions ainsi que le terrain qui n'est pas nécessaire à l'expropriation.

Le correspondant du "Daily Mail" à Bloemfontein, annonce que les colons de l'Afrique du Sud verraient avec plaisir la nomination d'un gouverneur général de la famille royale, tout comme au Canada. On voudrait que le prince Arthur de Connaught fût nommé quand il aura fini son terme d'office à Ottawa.

DEMISSION D'UN PREMIER MINISTRE

Saint-Petersbourg, 12. — Valdimir N. Kokovoff, premier ministre de Russie, a démissionné hier soir. Il était ministre des finances dans le cabinet Stolypin, et devint chef du ministère après l'assassinat de ce dernier en septembre 1911.

Le correspondant du "Daily Mail" à Bloemfontein, annonce que les colons de l'Afrique du Sud verraient avec plaisir la nomination d'un gouverneur général de la famille royale, tout comme au Canada. On voudrait que le prince Arthur de Connaught fût nommé quand il aura fini son terme d'office à Ottawa.

LA CROIX

par PAUL ACKER

Mlle Anne-Marie de Thibault avait échappé, grâce au dévouement d'un vieux domestique, à la fureur des sans-culottes, le jour où, envahissant la maison de ses parents, il les arrêtaient et les conduisaient à la prison du Luxembourg. Cachée toute une semaine dans une souppette, où elle ne pouvait se tenir qu'assise, elle en sortit déguisée en fille du peuple et gagna sans danger la rue Saint-Jacques. Là, une blanchisseuse que Mme de Thibault avait récemment sauvée de la ruine lui offrit l'hospitalité en la prenant comme ouvrière.

Anne-Marie venait d'atteindre sa vingt-cinquième année; blonde avec des yeux clairs, mince, frêle, elle cachait sous une apparence faible une grande énergie, tout ensemble pieuse et romanesque. Sa famille était de la Madeleine, cependant, il disparaissait cherchait-elle un moyen de savoir la vérité: comment arriver jusqu'au fossyeur, le déterminer à parler et à montrer le lieu où la croix avait été creusée? Et, si la fosse manquait, comment supporterait-il le visage incliné et les mains érudies, elle commença à prier. 10 heures sonnerent: Louis descendit... les tambours battirent... Santerre imposa le silence... Quand Mlle de Thibault leva la tête, le roi n'était plus. Les tambours battaient de nouveau.

Mlle de Thibault regagna ce jour-là, comme une automate, la blanchisserie de la rue Saint-Jacques... Elle ne voyait rien de ce qui l'entourait, mais seulement l'image du roi mené à la mort, et ne concevait pas qu'après un forfait si grand le monde pût exister; elle-même, comment vivait-elle encore? Durant les jours qui suivirent, ses prières ne cessèrent de monter vers Dieu. On apprit que le corps du roi avait été enseveli dans le petit cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou. Alors une seule pensée obséda l'esprit de Mlle de Thibault: Avant-on enterré Louis selon les rites religieux, et surtout y avait-il sur la terre où il reposait une croix, cette croix qui protégeait le dernier sommeil du chrétien endormi dans les bras du Seigneur? Son âme pieuse attachée comme une superstition à la présence de cette croix: il lui paraissait qu'une tombe où elle ne se dressait pas était presque païenne.

ne et que le mort devait souffrir. En vain cherchait-elle un moyen de savoir la vérité: comment arriver jusqu'au fossyeur, le déterminer à parler et à montrer le lieu où la croix avait été creusée? Et, si la fosse manquait, comment supporterait-il le visage incliné et les mains érudies, elle commença à prier. 10 heures sonnerent: Louis descendit... les tambours battirent... Santerre imposa le silence... Quand Mlle de Thibault leva la tête, le roi n'était plus. Les tambours battaient de nouveau.

Mlle de Thibault regagna ce jour-là, comme une automate, la blanchisserie de la rue Saint-Jacques... Elle ne voyait rien de ce qui l'entourait, mais seulement l'image du roi mené à la mort, et ne concevait pas qu'après un forfait si grand le monde pût exister; elle-même, comment vivait-elle encore? Durant les jours qui suivirent, ses prières ne cessèrent de monter vers Dieu. On apprit que le corps du roi avait été enseveli dans le petit cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou. Alors une seule pensée obséda l'esprit de Mlle de Thibault: Avant-on enterré Louis selon les rites religieux, et surtout y avait-il sur la terre où il reposait une croix, cette croix qui protégeait le dernier sommeil du chrétien endormi dans les bras du Seigneur? Son âme pieuse attachée comme une superstition à la présence de cette croix: il lui paraissait qu'une tombe où elle ne se dressait pas était presque païenne.

ne et que le mort devait souffrir. En vain cherchait-elle un moyen de savoir la vérité: comment arriver jusqu'au fossyeur, le déterminer à parler et à montrer le lieu où la croix avait été creusée? Et, si la fosse manquait, comment supporterait-il le visage incliné et les mains érudies, elle commença à prier. 10 heures sonnerent: Louis descendit... les tambours battirent... Santerre imposa le silence... Quand Mlle de Thibault leva la tête, le roi n'était plus. Les tambours battaient de nouveau.

Mlle de Thibault regagna ce jour-là, comme une automate, la blanchisserie de la rue Saint-Jacques... Elle ne voyait rien de ce qui l'entourait, mais seulement l'image du roi mené à la mort, et ne concevait pas qu'après un forfait si grand le monde pût exister; elle-même, comment vivait-elle encore? Durant les jours qui suivirent, ses prières ne cessèrent de monter vers Dieu. On apprit que le corps du roi avait été enseveli dans le petit cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou. Alors une seule pensée obséda l'esprit de Mlle de Thibault: Avant-on enterré Louis selon les rites religieux, et surtout y avait-il sur la terre où il reposait une croix, cette croix qui protégeait le dernier sommeil du chrétien endormi dans les bras du Seigneur? Son âme pieuse attachée comme une superstition à la présence de cette croix: il lui paraissait qu'une tombe où elle ne se dressait pas était presque païenne.

ne et que le mort devait souffrir. En vain cherchait-elle un moyen de savoir la vérité: comment arriver jusqu'au fossyeur, le déterminer à parler et à montrer le lieu où la croix avait été creusée? Et, si la fosse manquait, comment supporterait-il le visage incliné et les mains érudies, elle commença à prier. 10 heures sonnerent: Louis descendit... les tambours battirent... Santerre imposa le silence... Quand Mlle de Thibault leva la tête, le roi n'était plus. Les tambours battaient de nouveau.

Mlle de Thibault regagna ce jour-là, comme une automate, la blanchisserie de la rue Saint-Jacques... Elle ne voyait rien de ce qui l'entourait, mais seulement l'image du roi mené à la mort, et ne concevait pas qu'après un forfait si grand le monde pût exister; elle-même, comment vivait-elle encore? Durant les jours qui suivirent, ses prières ne cessèrent de monter vers Dieu. On apprit que le corps du roi avait été enseveli dans le petit cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou. Alors une seule pensée obséda l'esprit de Mlle de Thibault: Avant-on enterré Louis selon les rites religieux, et surtout y avait-il sur la terre où il reposait une croix, cette croix qui protégeait le dernier sommeil du chrétien endormi dans les bras du Seigneur? Son âme pieuse attachée comme une superstition à la présence de cette croix: il lui paraissait qu'une tombe où elle ne se dressait pas était presque païenne.

ne et que le mort devait souffrir. En vain cherchait-elle un moyen de savoir la vérité: comment arriver jusqu'au fossyeur, le déterminer à parler et à montrer le lieu où la croix avait été creusée? Et, si la fosse manquait, comment supporterait

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame
Est, R. de Mele, géant.

Aujourd'hui maximum : 10
Minimum : -25
Même date l'an dernier : -25

BAROMETRE
5h. matin, 30.57; 11h. matin, 30.55;
midi, 30.52.

DEMAIN

Beau et froid intense.

Toronto, 12. — La vague froide passe
actuellement sur la région du lac
Supérieur. Elle se dirige vers l'Est
et passera bientôt dans la région
des Grands Lacs. Il fait moins
froid dans l'Alberta et la Saskatchewan.
Lacs et Baie Georgienne, Ottawa et
Haut Saint-Laurent, Bas Saint-Laurent,
Golfe et Provinces Maritimes : beau
et très froid aujourd'hui. Demain,
température plus élevée.

VENDREDI, 13 FEVRIER
St. Genevieve, Virginie.
Lever du soleil : 7 heures 6.
Coucher du soleil : 5 heures 24.
Lever de la lune : 9 heures 27.
Coucher de la lune : 3 heures 27.

UN ROMAN PAR MOIS

UNE OFFRE NOUVELLE

Nous continuerons la distribution
à nos abonnés par la poste
de notre roman, la Force de Vaincre.
Et les coupons donnant droit
à notre second roman, le Docteur
Quentin, seront insérés dans le De-
voir au commencement du mois pro-
chain.

Autre chose, le Devoir fait aujourd'hui
à ses lecteurs, en page 2, une
offre extraordinaire. Nous mettons
à la disposition de nos lecteurs et
abonnés quatre romans hors-série,
aux mêmes conditions exceptionnelles
que notre roman mensuel : soit,
une série de coupons, plus trois
sous, à nos bureaux, ou six sous, par
la poste.

Voir l'annonce et les titres des
quatre romans en page 4.

L'ABBE DESGRANGES

(Service du "Devoir")
Limoges, 12. — M. l'abbé Jean Des-
granges, chanoine de cette ville qui doit
précher la station quadragesimale à
l'église Notre-Dame de Montréal, s'em-
barquera samedi prochain le 14, pour
l'Amérique.

HENRI BERGSON
A L'ACADEMIE

(Service de la Presse Associée)
Paris, 12. — Le professeur Henri-
Louis Bergson a été élu membre
de l'Académie française en remplacement
d'Emile Ollivier, décédé le 20 août
1913.
M. Bergson est né à Paris en 1859.
Il est professeur de philosophie au
collège de France depuis 1900 et mem-
bre de l'Académie des sciences mora-
les et politiques depuis 1901.

CHANGEMENTS
MINISTRIELS

IL EST QUESTION DE M. TES-
SIER OU DU Dr DESAULNIERS
COMME MINISTRE DE
LA VOIRIE. — LA SUCCESSION
DE M. DEVLIN.

(De notre correspondant)
Québec, 12. — En attendant l'ou-
verture de la séance de l'Assemblée
ce matin, on a discuté les prochains
remaniements ministériels.

Le choix de M. Tessier, de Trois-
Rivières, comme ministre de la Voie-
rie ne semble pas certain. Le Dr
Desaulniers, de Chambly, a des am-
bitions du même côté et un certain
nombre des députés le préfèrent à
celui de Trois-Rivières.

Le nom de M. Simard, conseiller
légal, est aussi mentionné.
M. Kelly pousse vigoureusement
sa candidature à la succession de
M. Devlin, incapable depuis longtemps
de suivre les affaires de son dépar-
tement. M. Devlin serait nommé
conseiller législatif. On parle aussi
de la nomination possible de M. Décarie
au Conseil.

La Chambre vote assez rarement
une partie du budget pour
l'instruction publique et ajourne aus-
sist.

L'AFFAIRE
DE QUEBEC

(De notre correspondant)
Québec, 12. — Il est à peu près cer-
tain que la Commission d'Enquête
aura un rapport à 3 heures cet après-
midi. Celui de la Commission du
Conseil ne sera prêt que demain.

M. TACHE
SERA NOMME

Ottawa, 12. — Il est entendu que,
aujourd'hui ou demain, cette semaine,
en tous cas, le secrétaire d'Etat
annoncera la nomination, comme
imprimeur du Roi, avec rang de
sous-ministre et traitement de \$5,
000 par an, de M. de la Broquerie
Taché, propriétaire du "Courrier
de Saint-Hyacinthe", et journaliste
depuis plus de cinquante années. Cette
nomination sera excessivement bien
vue, dans les cercles conservateurs
canadiens-français, elle est faite et
approuvée par le premier ministre
depuis hier. Il ne reste plus qu'à la
rendre publique.

NOS ETUDIANTS
EN DROIT

On nous prie de rappeler que c'est
demain soir, vendredi, à 8 h., à
l'arsenal du 65ème, qu'aura lieu le
bal-concert des Etudiants en Droit.
Les billets sont en vente par les
Etudiants et chez M. Aréambault,
rue Saint-Catherine. Une piastre le
billet simple, et une piastre et demi
par couple.

LE FROID

Le froid est d'un degré moins in-
tense qu'hier. Le thermomètre de l'a-
versité McGill a enregistré 26.6 au
dessus de zéro ce matin. Hier matin
la température était de 21 degrés.
Pendant la nuit le thermomètre est
tombé à 25.5. A midi, il était re-
venu à 20 degrés au dessous.
Les dépêches annoncent que le froid
est général dans tout le Québec, les
provinces maritimes et la Nouvelle
Angleterre.

DE LA DIX DE ROME ENTRENT ELICE OÙ Acheter Demain

ON PROPOSE
LA SCISSION

M. MACKELL FAIT UNE MOTION
DEMANDANT AU GOUVERNE-
MENT D'ONTARIO DE CREER
UNE COMMISSION DISTINCTE,
POUR LES ECOLES BILINGUES

LES TAXES

(De notre correspondant)
Ottawa, 12. L'Assemblée de la
Commission des Ecoles Séparées, hier
soir, a été très animée. M. Genest pré-
sident. Il y avait de la poudre dans
l'air. On a discuté longuement pour
savoir si l'on compterait dans les es-
timés pour 1914, les octrois du gou-
vernement, \$5,000 pour 1913 retenues,
et \$5,000 pour 1914 à venir. Les com-
missaires bilingues des écoles bilingues
ont montré ouvertement leurs cou-
leurs; pour eux, il faudrait se mettre
à quatre pattes devant le gouverne-
ment. Les Canadiens-français sont
unis et font même de nouveaux alliés.
Les adversaires voyant qu'ils ne
peuvent conduire la barque, veulent se
retirer et l'un d'eux, M. Mackell, a
donné l'avis de motion suivant:
"Résolu que la Commission des éco-
les séparées d'Ottawa demande au
gouvernement d'Ontario d'édictier une
loi qui permette l'établissement
ou la continuation des écoles
séparées d'écoles bilingues qui se-
ra supportée par les taxes de ceux qui
desirent devenir les soutiens des éco-
les bilingues, et par le subside usuel
au prorata du gouvernement, et qu'à
l'avenir on n'enseigne aucune autre
langue que l'anglais dans les écoles
séparées d'Ontario, et que les dettes
actuelles soient réparties d'une ma-
nière équitable entre les commissions des
écoles séparées et des écoles bilin-
gues, tel que l'établiront les contri-
butions qui soutiennent actuellement
les écoles séparées."

Cette motion ne sera pas adoptée,
mais c'est une manœuvre qui nuira
certainement aux écoles bilingues.
M. J. O. Marchand, l'architecte mon-
tréalais bien connu, a bien voulu nous
donner quelques notes sur le sculp-
teur Jean Boucher. "Je connais très
bien M. Jean Boucher, nous dit M.
Marchand. Il fut mon camarade de
classe à Paris. C'est certainement,
après Rodin, le plus grand sculpteur
de la France actuelle. Médaille au Sa-
lon, Boucher a mérité deux fois le se-
cond prix de Rome. On lui a offert le
Grand Prix, mais il a refusé d'aller
à la Villa Médicis. Il est l'auteur des
monuments suivants: Michel Colom-
bès, dont la statue orne la cour du
Laurier; Camille Desmoulins, une
splendide statue que l'on admire à Pa-
ris; Anne de Bretagne, que l'on voit à
l'Hôtel de Ville de Rennes; Renan, que
Boucher a sculpté pour la ville de

A LA GLOIRE DE DOLLARD

MM. Jean Boucher et Marcel Gaumont, deux sculpteurs
français pensionnaires de la Villa Médicis, prendront
part au concours organisé par le comité de Montréal.
— Notes biographiques.

UN ARTISTE MALTAIS S'INSCRIT

(Spéciale au "Devoir")

Paris, 12. — On annonce de sou-
rce autorisée que MM. Jean Boucher et
Marcel Gaumont, deux prix de Rome
pour la sculpture, — le dernier est ac-
tuellement à la Villa Médicis, à Rome, —
prendront part au concours pour le
monument Dollard. Ces deux artistes
ont étudié l'histoire des commence-
ments de la Nouvelle-France et se
sont documentés sur le fait d'armes
du Long-Sault. On assure que leurs
maquettes seront jugées très intéres-
santes.
L'adhésion des deux artistes au con-
cours doit être arrivée à Montréal
maintenant.

M. JEAN BOUCHER

M. J. O. Marchand, l'architecte mon-
tréalais bien connu, a bien voulu nous
donner quelques notes sur le sculp-
teur Jean Boucher. "Je connais très
bien M. Jean Boucher, nous dit M.
Marchand. Il fut mon camarade de
classe à Paris. C'est certainement,
après Rodin, le plus grand sculpteur
de la France actuelle. Médaille au Sa-
lon, Boucher a mérité deux fois le se-
cond prix de Rome. On lui a offert le
Grand Prix, mais il a refusé d'aller
à la Villa Médicis. Il est l'auteur des
monuments suivants: Michel Colom-
bès, dont la statue orne la cour du
Laurier; Camille Desmoulins, une
splendide statue que l'on admire à Pa-
ris; Anne de Bretagne, que l'on voit à
l'Hôtel de Ville de Rennes; Renan, que
Boucher a sculpté pour la ville de

L'EGLISE DE KAMOURASKA
ENTIEREMENT DETRuite

Les efforts des paroissiens n'ont pu rien sauver du temple
en feu. — Le couvent a été préservé à grand-peine.

(Spéciale au Devoir)

Kamouraska, 12. — De bonne
heure ce matin l'église paroissiale,
l'une des plus anciennes du diocèse,
a été complètement détruite par
les flammes.
L'alarme fut donnée vers 3 hrs
30, quelques minutes après un
grand nombre de paroissiens étaient
réunis sur le théâtre du sinistre et
dirigés par leur dévoué pasteur, M.
l'abbé G. Guy, ils faisaient tous les
efforts possibles pour contrôler l'é-
lément destructeur; mais ce fut
inutile. Le feu avait fait en peu de
heures, des progrès trop considé-
rables. De la sacristie où il avait été
causé sans doute par un poêle sur-
chauffé, il s'était propagé rapide-
ment et bientôt il envahissait tout
l'intérieur de l'église.
Rien n'a pu être sauvé, pas même

médailles, le confrencier insiste une
fois de plus sur l'insuffisance de la
production, qui est telle que nous
importons des oeufs de la Nouvelle-
Zélande, des pois de Belgique et de
lèves d'Allemagne. Ce qui n'est pas
peut-être pas connu du grand pu-
blic.

LES REMEDES

M. Bourassa indique comme spé-
cifique, le tarif, qui peut avoir, à
un moment donné, une certaine in-
fluence, et qu'il importe au gouver-
nement fédéral de modifier à pro-
pos. Ce même gouvernement doit
aussi surveiller les entreprises qui
dépendent de lui et empêcher les
inutiles gaspillages, il doit veiller
au maintien de notre crédit en An-
gleterre, en France et en Belgique,
pays dont nous tirons nos capitaux.
Il doit aussi réglementer l'immigra-
tion qui est en train de devenir un
danger sérieux au point de vue éco-
nomique. M. Bourassa démontre, en
passant, que l'Autriche nous a ren-
dus un service en évitant contre les
compagnies de chemin de fer. Ces
compagnies sont une grande cause
de l'augmentation de la population
des villes. Certaines agences
importantes des ferrassiers qui tra-
vaillent pour le remboursement de
leurs dettes de voyage, qu'ils
l'abandonnent ensuite sur le pavé
des villes le jour où leur sort
devenus inutiles.

Enfin la province peut aussi ré-
médier à la situation en encourage-
ant la colonisation, en favorisant
le colon à l'égard du marchand de
bois. Le meilleur colon, dit M. Bo-
rassa, est le fils de colon, mais après
lui c'est l'habitant des villes, de sorte
que les grands mouvements pour
la repopulation des campagnes de-
vraient commencer dans les grands
centres.

Ces remèdes, nous pouvons les
imposer ou nous les imposons, le
jour où nous cesserons d'être des
machines à voter, quand nous nous
donnerons la peine d'étudier et de
comprendre la situation économi-
que. Plus une ville grandit et plus
elle a besoin de sources de ravi-
taillement, en ses portes, et cepen-
dant par des spéculations insensées
nous avons chassé les marchands
des environs de Montréal et nous
avons divisé l'île en lots capables
de contenir une population de 4,
000,000 d'habitants, chiffre qu'il est
peu probable et peu désirable que
la ville atteigne avant trois généra-
tions.

Le remède de ce côté-là, c'est la
ville qui peut le prescrire. Il con-
siste à taxer fortement les lots de
spéculation et à enlever la taxe sur
les terrains de culture.
La coopérative est aussi une so-
lution très pratique. Elle supprime
les intermédiaires, mais, pour
qu'elle fonctionne, il faut de l'ho-
nêteté et le confrencier se de-
mande si nous en avons suffisam-
ment. Nous avons chassé nos ha-
bitudes, nées du sentiment de l'é-
conomie et de l'honneur, et nous
nous bornons trop souvent à
éviter les sanctions de la loi; ce
qui est peu de chose, car on peut
quelquefois escroquer la justice.
M. Bourassa termine par quelques
avis très utiles aux femmes à qui
il conseille de s'adonner davan-
tage aux soins du ménage, à l'éco-
nomie domestique. On oublie trop
aujourd'hui ces vieilles qualités,
d'autrefois, la femme française qui

MORT ETRANGE
D'UN INDIEN

Un Indien de la réserve de Cau-
ganawa, est mort en cet endroit,
avant-hier, après avoir été quelque
temps à la clinique d'un Indien.
Le coroner a fait transporter le ca-
davre à Montréal pour que les mé-
decins pratiquent l'autopsie et samedi
il ira tenir une enquête à Caugana-
wa même. Le coroner tient à tra-
per l'imagination des Indiens de la
réserve et empêcher à l'avenir, par
crainte de la justice, les charlatans
de traiter les malades.

VILLE BOMBARDEE

Guayaquil, Equateur, 12. — Les Va-
leuses de guerre du gouvernement ont
détruit d'une puissante artillerie, le
barrage de la ville. Les troupes
de la province du même nom. Cette
ville était entre les mains des révo-
lutionnaires depuis le 15 décembre;
mais, s'il faut en croire les derniers
rapports, les troupes gouvernementales
l'ont reprise.

IL RENVOIE
LE CHEQUE

M. G. BEAUSOLEIL REMET SES
\$20,000 AUX COMMISSAIRES,
MAIS M. G. W. PARENT GARDE
LES SIENS SANS REMORDS.
OPINION DE M. LAURENDEAU

AUTRE OPINION.

Comme nous l'annonçons hier, les
commissaires ont reçu un chèque de
\$20,000 de M. Georges Beausoleil, ar-
bitre de la Ville pour l'expropriation
du boulevard Saint-Joseph. En même
temps, M. Beausoleil écrivait aux
commissaires qu'il leur renvoie ses
honoraires pour que l'affaire soit fi-
rée au clair et qu'il n'y ait plus de
discussion à ce sujet. Il se contentera
de ce que la Cour lui allouera. Il rap-
pelle qu'il a été dissident dans la
plupart des cas sur les indemnités
voici par les deux autres arbitres.
Les commissaires ont remis le chèque
au trésorier municipal, qui le
gardera jusqu'à nouvel ordre.

M. G. W. Parent, arbitre des pro-
priétaires, a déclaré ce matin qu'il
n'a aucun remords d'avoir touché son
chèque, parce qu'il sait qu'il a gagné
légalement son argent. "Si, dit-il,
j'étais resté à mon bureau pour y
faire le même travail j'aurais gagné
deux fois plus."

Me Laurendeau, avocat en chef de
la Ville, déclare que, selon lui, la
sentence arbitrale ne forme qu'un
tout et que, par conséquent, le paie-
ment des frais à même les \$900,000
n'est pas plus discuté que le paie-
ment des indemnités.

L'échevin L.-A. Lapointe répond à
cela que les \$900,000 n'avaient été
votés que pour les indemnités et qu'il
y avait \$5,000 pour les autres frais.
Il n'y avait manifestement pas assez,
mais rien n'empêchait les commis-
saires de se faire voter de nou-
veaux crédits au fur et à mesure des
besoins.

Quant à la prétention de M. Lau-
rendeau qu'une sentence arbitrale
forme un tout indivisible, M. Lapointe
répond qu'au contraire chaque sé-
rie de dépense est numérotée séparé-
ment et que les frais ne viennent
qu'en second lieu. Il est par consé-
quent bien clair que les \$900,000
n'étaient destinés qu'aux indemnités
et que les \$5,000 devaient être
consacrés aux frais seulement.

LEGISLATION
FEDERALE

LE GOUVERNEMENT SUPPRIME
LE JOUR RESERVE AUX PRO-
JETS DE LOI DES DEPUTES.
— LE PROJET L'ESPERANCE.

(De notre correspondant)

Ottawa, 12. — Les mesures du gou-
vernement auront, désormais, chaque
jeudi de la session, le pas sur les
mesures des députés. La règle de la
Chambre donne aux députés, pour leur
séance, les quatre premiers jeudis
de chaque session. Comme la session s'est
ouverte un jeudi, c'est, la semaine
suivante, le 1er et le 8, que les députés
ont perdu deux jeudis.
M. Laurier a souligné, hier, à la
conclusion de la séance, cet état de
choses, mais M. Borden lui a déclaré
que, à compter d'aujourd'hui le gou-
vernement pousserait ses projets de
lois et l'étude des propositions budgé-
taires le jeudi. Comme les quatre jeudis
attribués aux députés sont passés,
il ne saurait être question que le bill
L'Esperance vienne devant la Chambre
aujourd'hui, ni un autre jeudi, sans la
permission du gouvernement.

Après la séance, dans la pié-
ce réservée à la Commission des dé-
penses publiques, il y a eu une secrète
réunion peu nombreuse, une
dizaine de députés, dont MM. Hazen
et Kemp, ministres; Ames, L'Esperance
et autres, à laquelle il aurait été
question, dit-on, de la loi navale Lau-
rier et du bill L'Esperance. On ne sait
à quelle conclusion en sont venus les
membres de cette réunion, non plus
s'il y a eu un compromis de quelque
sorte.

Le ministre des chemins de fer dé-
posera cet après-midi, à l'ouverture
même de la séance, sur la table des
Commissaires, le rapport Gutelius-
Stanton sur l'administration de l'An-
cienne commission du Transcontinental.
Le rapport est lu avec impatience
par tous les députés, et que le gouver-
nement se propose de soumettre à une cri-
tique des plus serrées.

LES BOULEVARDS
DE L'AQUEDUC

L'ENQUETE EN EST OUVERTE
CE MATIN. — HISTORIQUE DE
LA QUESTION. — TEMOIGNA-
GES DE MM. J. CREPEAU, G.
JANIN, F. L. BEQUE, L.-A. LA-
POINTE.

L'enquête sur les boulevards de
l'aqueduc a été commencée ce matin
devant le juge Fortin, au palais mu-
nicipal. M. J. Crépeau, sous-greffier de
la ville, est le premier témoin entendu.
Il donne certains renseignements
concernant les transactions faites en-
tre la ville et les propriétaires de
terrains situés sur les deux berges
de l'aqueduc. Dans les travaux de
creusement l'entrepreneur devait s'en-
tendre avec les propriétaires pour
déposer les matériaux sur leurs ter-
rains. La ville, à ce sujet, n'avait
aucune obligation ni envers l'entre-
preneur ni envers les propriétaires,
comme le démontrent les contrats.
Elle pouvait seulement exproprier
les propriétaires qui n'avaient pas
voulu céder leurs terrains. La légis-
lature lui avait permis d'en agir ain-
si. Le bill concernant cette jurisdic-
tion, accordée à la ville, n'a pas en-
core été sanctionné.

M. G. Janin, ingénieur en chef de
la ville, déclare qu'il s'agit de la con-
struction des boulevards depuis 1873.
En 1870, le 3 novembre, M. Janin
ajoute qu'il fut le premier à remettre
à l'étude cette question, à la suite d'u-
ne visite faite dans le but de consi-
dérer l'agrandissement du canal four-
nissant l'eau à la ville. Le 29 novembre
1911, il causait de nouveau de la chose
au bureau des commissaires. Les pro-
priétaires avaient fait une pétition
pour faire effectuer les travaux né-
cessaires à la construction des boule-
vards. M. Janin dit alors qu'il serait
avantageux pour la ville de se rendre
aux desirs des propriétaires riverains.
Le 29 mai 1912, le bureau des commis-
saires fait certaines questions à M.
Janin au sujet de cette construction.

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
au Ministère de l'Agriculture)

PHARMACIE
Lecours et
Lancot

510 STE-CATHERINE EST
Coin St-Denis, Montréal.
Téléphones : Est 4698-833-2770

Colis postaux

Le nouveau tarif postal pour le transport
des marchandises est très avantageux pour
les clients de la campagne. Dans un rayon
de 20 milles, 6 livres ne coûtent que 12c.
Au-delà de 20 milles, par colis dans un Pro-
vince de Québec, 30c, moins moins lourds,
en proportion.

Nous apportons une attention toute par-
ticulière aux commandes par poste.

Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST
CHÉMISES POUR HOMMES. — Une quantité limitée de chemises négligées
pour hommes, faites en corde, genre veston, dessins rayés. Pointures 14
à 16 1/2. Régulier \$1.00, pour écrouler à 50c.
OCCASION EXTRAORDINAIRE, SOUS- VÊTEMENTS DE SAINTE-POUR
Sous- vêtements déssortis pour hommes, cachemire, soie et laine ou
tout lainé. Valeurs jusqu'à \$2.00, pour 50c.
CHAUSSETTES. — Chaussettes en cachemire tout lainé, en noir et cou-
leurs. Régulier 50c et 75c, pour 25c.

Occasions Incomparables
au Rayon d'Articles
pour Hommes.D. GAGNON
& CIE
Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT
et DORCHESTER

Vente à 25% d'Escompte

A TOUTES LES PERSONNES, DE LOIN COMME
DE PRES, CECI SERA PROFITABLE
EN VENTE DEMAIN ET APRES DEMAIN
5000 pièces de belles tapisseries, (papiers tenta-
res) de toutes les couleurs possibles, à 10c, 12 1/2c,
15c, 20c, 25c la pièce, simple. Bordure pour appa-
reiller.
Ces prix marqués ordinaires, moins 25 pour cent
de réduction.
ÇA VAUT LA PEINE D'EN PROFITER

N.-G.
Valiquette
LIMITEE

Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est

Vallières
ESSUIE-MAINS EN
TOILE

75 douzaines de beaux essui-mains en toile "Huckabac",
ourlés, avec bord de couleur, 17 x 34. Valeur de 12 1/2c, pour
50 douzaine d'essui-mains, dans les meilleures
qualités, avec frange et bords de couleur, grandeur 38 x
18. Valeur de 15c, pour 10c.

Cabinet de Cuisine de \$35.00 pour \$23.00

Ce cabinet est fait d'érable, couleur naturelle vernie. Le dessous, outre la
plaque à bords à découper comprend une large armoire et 4 tiroirs. Le dessus
de la base est doublé d'une plaque en zinc poli. La partie du haut forme un
grand cabinet à évier divisé en compartiments. Grande boîte en ferblanc pour
la farine. C'est un cabinet qui sauvera une foule de pas inutiles à la ménagère.

Sérieux Daignault & Beaulieu

Tél. Est 6818-437-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

La Compagnie
BRODEUR

533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
127 St-Laurent
86 St-Pierre.

VERRERIE, COUTELLERIE,
VAISSELLE

Pour Hôtels et Restaurants.
Représentants des grandes manu-
factures de Porcelaines, Semi-Por-
celaine et Pierre Anglaise.

33 1/3% ENCORE 2 JOURS 33 1/3%

A la demande de plusieurs de nos clients qui n'avaient pu profiter de nos ré-
ductions de janvier, nous avons décidé de maintenir nos escomptes de 33 1/3 per-
cent, sur tous nos ameublements, jusqu'au 14 février.

33 1/3% ARCHAMBAULT 33 1/3%

909 St-Denis, coin Rachel

UN TRAMWAY
INCENDIE

Le service des tramways a été
interrompu pendant plus d'une
heure ce matin, au moment où tous
les ouvriers et employés se ren-
daient à leur travail.
Un tramway Mont-Royal, No
1313, à pris feu au coin des rues
Stanley et Sainte-Catherine Ouest
à 6 h. 45, par la rupture du fil con-
ducteur du pouvoir et tout le ser-
vice de la grande artère de la cir-
culation a été désorganisé. Les
tramways Windsor et Montréal-
Ouest eurent aussi à souffrir de ce
contre-temps. Après une demi-heu-
re d'arrêt, un service temporaire
pour les tramways Windsor et Saint-
Catherine Ouest a été organisé.

DECES

MARSOLOIS. — A Saint-Jacques de l'Achi-
gan, le 10 février 1914 à l'âge de 26 ans,
est décédé Daniel Adèle Paré, épouse de M.
J. Paré. Les funérailles auront lieu
vendredi, le 13 courant à 10 heures 30, à
Saint-Jacques de l'Achiagan, après l'arrivée
du train du Grand Nord.
Parents et amis sont priés d'y assister
sans autre invitation.
DECES A MONTREAL
BLAKE, Germaine, 11 ans, enfant d'Alexis
Blake, journalier, rue Albert, 711.
BOURDAS, Madeleine, 1 an, enfant d'Al-
bert Bourdas, manufacturier, rue Marché,
82.
CHOPIN, Marguerite, 2 ans, enfant de Re-
né Chopin, gardien, rue Saint-Martin, 98.
DAIGNEAU, Jeanette, 3 ans, enfant d'O-
mer Daigneau, typographe, rue Bourbonnais,
51.
DOMINIQUE, Angèle Roudon, 86 ans, Vve
d'Antoine Dominique, rue Saint-André, 633.
FOY, Edward, 34 ans, ajusteur à vapeur
sur McLeod, 25.
MEMAHON, John, 37 ans, gardien d'as-
censeur, rue des Jurets, 4.
NADIAU, Gilberte, 3 mois, enfant d'Al-
cède Nadeau, sellier, rue Workman, 356.
PALMA, Emilio, 32 ans, journaliste, Pointe
aux Trembles.
PRENDERGAST, Edward Ross, 78 ans,
bourgeois, rue Fulford, 217.
RHEAUME, Paul-Emile, 2 mois, enfant de
Louis Rheaume, journalier, rue Forques, 29.
SPENARD, Gérard, 1 an, enfant de Rou-
sard Spénard, employé civil, rue Arden, 1217.